



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3211 - LUNDI 7 MAI 2018

AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL

L'OIF attend la mise en place du comité de pilotage

Dans une lettre adressée récemment à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'organisation internationale a rappelé qu'elle ne peut réaliser cet audit que dans une démarche transparente et inclusive impliquant la société civile et les forces politiques du pays. Autant dire que la balle se trouve présentement du côté de la Céni qui doit faire diligence pour mettre en

place le comité de pilotage que réclame l'OIF afin de garantir plus d'inclusivité au travail qu'elle est appelée à réaliser. Rappelons que la Céni avait déjà, au terme d'un travail de nettoyage du fichier électoral, radié 6 254 902 noms pour ne retenir que 40 287 387 personnes inscrites sur le fichier électoral. Des chiffres contestés par l'opposition.

Page 4



Un électeur accomplissant son devoir civique

VIE DES PARTIS

Wolf Kimasa exclu temporairement Du Palu pour faute grave



Wolf Kimasa entouré de quelques cadres du Palu lors du point de presse

Le Parti lumumbiste unifié (Palu) vient d'exclure temporairement son secrétaire permanent et porte-parole, Wolf Kimasa, pendant une période d'une année. Il lui est reproché l'usurpation des attributions du congrès et du secrétaire général, chef du parti. Le 21 avril dernier, l'incriminé avait présenté aux cadres et militants du parti un document très critique à l'égard de la gestion actuelle du pays tout en exprimant le vœu de voir le Palu gagner les élections et diriger le gouvernement de la République. Ceci expliquerait peut-être cela. Sylvain Ngabu, premier secrétaire permanent adjoint chargé de la coordination de la commission des conseillers généraux aux questions administratives et juridiques, a été chargé d'assurer l'intérim du secrétaire permanent.

Page 4

DROITS DE L'HOMME

L'ONG « Œuvre sociale pour le développement » outille ses membres

L'ONG Œuvre sociale pour le développement (OSD) a organisé, du 3 au 5 mai à Kinshasa, une session de formation en expertise médico-légale des victimes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants en vue d'assurer l'efficacité de ses adhérents dans l'accomplissement de leur mission sur le terrain. Expliquant les objectifs poursuivis par cette ONG en organisant cette formation, son administrateur-coordonnateur, Dieudonné Kabasonga, a indiqué qu'elle consistait en la connaissance du protocole d'Istanbul qui donne toutes les pratiques et toutes les stratégies à appliquer pour assister les victimes de la torture, des traitements cruels, inhumains et dégradants.

Page 3

MINES

Détente entre la Gécamines et le Groupe Forrest

Un communiqué de presse confirme la signature d'un accord entre les sociétés commerciales La Générale des carrières et des mines (Gécamines) et le Groupement du Terril de Lubumbashi, une entité appartenant au Groupe Forrest. D'emblée, il s'agit d'un accord transactionnel portant sur l'exploitation commerciale du Terril de Lubumbashi.

En se référant aux termes de ce document, il se dégage cinq points majeurs qui méritent une attention particulière. Le point le plus important est sans aucun doute le transfert de la pleine propriété de l'usine de GTL à Gécamines.

Page 5



La Gécamines détient plus de cent permis d'exploitation

ÉNERGIE

La Corap lance une campagne de sensibilisation au projet Inga

L'action menée par la société civile vise à amener la population congolaise à s'imprégner des enjeux et de l'avenir du chantier et de soutenir l'appel à un moratoire y relatif.

Réunies au sein de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et l'action publique (Corap), des ONG ont réitéré leur appel à un moratoire sur le projet Inga 3. Tout en confirmation la cessation de leur soutien à ce projet, elles ont lancé, à l'issue de la conférence de presse du 3 mai tenue dans les installations du Cenadif à Gombe, une campagne de sensibilisation de la population et de plaider sur les enjeux et l'avenir de ce projet. En plus d'informer la population sur les enjeux de ce projet, l'objectif général, pour la Corap, est d'en obtenir un moratoire. « Nous avons constaté que la population, voire l'élite congolaise, n'est pas bien informée sur le projet Inga 3 ou le Grand Inga. Nous voulons donc amener la population à se prendre en charge ou à revendiquer ses droits. Nous voulons également que le débat sur le Grand Inga puisse devenir un débat de société », a expliqué le secrétaire technique de la Corap, Emmanuel Musuyu, qui a ajouté que cette campagne est une réflexion que la Corap et ses organisations membres veulent mener avec la population.

Un problème de gouvernance au pays
Développant les raisons qui ont conduit la société civile à retirer son soutien à ce projet initié pour améliorer la desserte en énergie dans le pays, la Corap a signifié qu'il était inopportun, estimant qu'il est susceptible d'apporter plus de problèmes à la population congolaise que des bienfaits, « étant donné qu'il se pose un problème de gouvernance dans

le pays ». Pour s'en convaincre, ce regroupement d'ONG a évoqué les conséquences sociales et économiques du barrage d'Inga et d'autres infrastructures qui n'ont été que d'éléphants blancs pendant la deuxième République. « Les étudiants congolais d'une certaine époque et ceux d'aujourd'hui ne bénéficient plus de la bourse d'études, parce que supprimée en vue de payer la dette contractée pour la construction de ces éléphants blancs. Donc, on ne peut pas prendre le risque de laisser à ce gouvernement dont le mandat pose problème de gérer ce dossier pour lequel, comme l'a souligné la Banque mondiale, le risque de corruption est très élevé », a soutenu Justin Mobomi chargé des programmes au Cenadep. Emmanuel Musuyu a, quant à lui, rappelé que malgré la construction du barrage d'Inga, l'accès de la population congolaise à l'électricité est évalué à 15 % alors que les villageois qui ont été déplacés pour permettre la construction de cette centrale hydroélectrique continuent à errer sans qu'une solution soit trouvée à leur problème.

Une campagne qui s'étale sur tout le mois de mai
Cette action vise à créer un mouvement national entre dans le cadre de la continuité des activités menées depuis 2013 par la Corap qui s'est lancée dans le suivi des réformes dans le domaine de l'électricité avec un regard soutenu sur le projet Inga 3. Elle devra se poursuivre tout au long de ce mois, à Kinshasa et au Kongo central. Pour la capitale, la Corap a prévu cinq mini projets



Anderson Muamba, Emmanuel Musuyu et Justin Mobomi, face à la presseAdiac

à mener avec cinq organisations membres. La première activité, selon la Corap, est une descente de sensibilisation dans les quartiers populaires de Kisenso et de N'sele. La deuxième sera constituée des échanges universitaires avec les étudiants de deux institutions techniques de Kinshasa dont l'ISTA et l'ISPT, alors que la troisième, axée sur le genre et l'énergie face au projet Inga, prévoit la sensibilisation des femmes de Mbiti, un quartier de la commune de Ngaliema. La quatrième activité vise une campagne médiatique sur cette question et la cinquième sera une sensibilisation des jeunes leaders. Pour atteindre ses cibles, la Corap voudrait, en plus de l'organisation des tribunes d'expression populaire et des conférences universitaires,

imprimer des prospectus, des T-shirts, des calendriers et banderoles, réaliser un documentaire et lancer officiellement le site internet sur les énergies (Congo Energie). Sur un autre aspect, cette campagne vise également les décideurs ou les autorités du pays en charge de ce projet. Un message leur sera lancé en vue d'adopter un moratoire sur le projet Inga 3 voire le Grand Inga, « parce que beaucoup de choses posées comme préalables ne sont pas élucidées ». Il est noté que dans son communiqué du 30 janvier annonçant la cessation de son soutien au projet Inga 3, la Corap a motivé sa position par le contexte politique, social et économique que traverse actuellement le pays. Ce regroupement d'ONG avait rappelé avoir soutenu, en

son temps, ce projet, tout en relevant cinq grandes préoccupations relatives à l'accès de la population à l'information, l'implication réelle de la société civile à tout le processus, aux études d'impacts sociaux et environnementaux du projet, au dédommagement des victimes d'Inga I et II ainsi qu'au quota réel d'énergie à attribuer à la population. Mais se sentant, à maintes reprises, flouée et remarquant que l'intérêt de la population n'était pas sérieusement pris en compte, cette coalition a décidé d'arrêter son soutien à ce projet, en exigeant un moratoire, « jusqu'à ce que les cinq revendications trouvent gain de cause, jusqu'à ce que soit prouvé le bénéfice réel pour la population et pour les générations futures ».

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLELes Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chefde section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRIX LUCIEN-TSHIMPUMPU 2018

Serge Kabongo, meilleur animateur du débat public

Le journaliste-animateur de l’émission Kiosque, produite sur Canal Congo télévision, a été plébiscité lauréat de la première catégorie du Prix initié par l’Union nationale de la presse du Congo (UNPC), à l’issue d’un concours organisé mi-avril sur toute l’étendue du territoire national pour la presse écrite, la radio et télévision ainsi que les médias en ligne.

Le monde entier a célébré, le 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse. En République démocratique du Congo (RDC), l’UNPC et l’Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), en partenariat avec Free press unlimited, ont profité de cet événement pour honorer ceux qui se sont distingués dans le métier d’informer, selon les catégories arrêtées par les organisateurs. Au cours d’une cérémonie au Centre Wallonie Bruxelles, à Kinshasa/Gombe, l’UNPC et l’Ucofem ont remis des prix aux bénéficiaires retenus par un jury préalablement constitué et qui a mené son travail en amont de cette festivité. Dans la première catégorie du Prix Lucien-Tshimpumpu, l’animateur de l’émission Kiosque, Serge Kabongo, a été plébiscité meilleur animateur de débat public. Pathou Bombenga, de «Forum des As», a été distingué, dans la deuxième catégorie, meilleur caricaturiste. Mimiche Omatuku, du desk Sport de la «Radiotélévision nationale congolaise»

est la révélation de l’année et a reçu le prix de meilleur journaliste reporter. Le prix Jeune femme journaliste, organisé par l’Ucofem, a récompensé Isabelle Rita Kajinguvu de la «Radio Maendeleo», de Sud-Kivu, pour son reportage radio, et Anitha Kon de «Info Bas-Congo.net», pour son reportage en presse écrite. À la réception de leurs prix, Serge Kabongo, Pathou Bombenga et Anitha Kon ont remercié les responsables de leurs médias respectifs ainsi que les différents publics qui leur ont fait confiance. Pour l’animateur de Kiosque, c’était pour la deuxième fois que l’UNPC venait de donner un signal fort aux jeunes journalistes. Serge Kabongo, rappelle-t-on, a été le candidat de l’UNPC à l’autorité de régulation des médias le Csac. Ce prix constitue une deuxième reconnaissance dont il bénéficie et, à travers lui, tous les jeunes journalistes, de la part de l’UNPC. Aussi a-t-il lancé un appel à tous les journalistes de se rejoindre au sein de l’UNPC en vue de travailler pour la cause de la presse.

Un prix à caractère national
Le président de l’UNPC, Jean-Boucard Tshilunde Kalonga, a noté que le prix Lucien-Tshimpumpu était un prix national qui a vu le jour en 2012, avec pour objectifs de susciter un esprit d’émulation, encourager les journalistes à l’excellence, encourager les pouvoirs publics à



Serge Kabongo, après la réception de son prixAdiac

reconnaître les risques encourus par les professionnels des médias dans l’exercice de leur métier et donner le goût de la profession aux jeunes. Relevant la valeur de ce prix aux yeux de la profession et de l’opinion, le président de l’UNPC a souligné que dans de telles manifestations, seule comptait la reconnaissance. « *La reconnaissance du travail bien fait est de loin plus grande, plus forte que tous les millions qu’on*

pouvait vous donner », a-t-il fait observer. La directrice générale de l’Ucofem, Anna Mayimona Ngemba, qui a relevé les conditions difficiles imposées aux jeunes filles qui ont embrassé la carrière de journaliste, a, pour sa part, noté que le prix décerné par sa structure avait également pour ambition de redonner le courage et l’espoir à ces jeunes filles qui ont choisi le journalisme comme métier. Pour elle, la remise de ces prix constituait la deuxième phase de la célébration de la Journée internationale de la presse en RDC. Le Pr Malembe Tamandiak, l’icône de la presse en RDC, a rappelé aux journalistes les basiques de leur profession. La déléguée du Centre Wallonie-Bruxelles, Catherine, a, elle, indiqué que la journée de la liberté de la presse n’était pas celle de la condamnation des délits de presse mais plutôt celle de la condamnation des atteintes à la liberté de la presse. Ella a également tenu à interpellier les professionnels des médias sur le moment que traverse la RDC. « *Les jours à venir vont être difficiles. Vous avez besoin de beaucoup de courage* », a-t-elle averti.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L’HOMME

Oeuvre sociale pour le développement outille ses membres

L’ONG a organisé, du 3 au 5 mai à Kinshasa, une session de formation en expertise médico-légale des victimes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants, en vue d’assurer l’efficacité de ses adhérents dans l’accomplissement de leur mission sur le terrain.

La formation en expertise médico-légale des victimes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants qui constitue la première d’une série de trois sessions, vise à donner aux bénéficiaires des outils nécessaires pour l’exercice de leur mission sur le terrain. Expliquant les objectifs poursuivis par Oeuvre sociale pour le développement (OSD) en organisant cette formation, l’administrateur-coordonnateur de cette ONG, Dieudonné Kabasonga, a indiqué qu’elle consistait en la connaissance du protocole d’Istanbul qui donne toutes les pratiques et toutes les stratégies à appliquer pour assister les victimes de la torture, des traitements cruels, inhumains et dégradants. « *Ils doivent avoir connaissance sur ce qui est fait sur le plan des normes, sur le plan national et international* », a-t-il souligné. Parlant des textes, Dieudonné Kabasonga a fait savoir que sur le plan national, la RDC a la loi sur la pénalisation de la torture et, sur le plan international, il a évoqué le Protocole des Nations unies sur la torture que la RDC a ratifié. « *L’objectif poursuivi est la connaissance de ce protocole d’Istanbul, pour permettre à ceux qui sont sur le terrain de savoir ce qu’ils sont en train de faire et comment assister les victimes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants* », a-t-il ajouté. Notant l’opportunité de cette formation, Dieudonné Kabasonga a relevé que c’était depuis les années 2000 que



Les participants à la session de formations./Adiac

ceux-ci pour qu’ils aient connaissance de ces normes juridiques, des pratiques sur le plan médical, sur le plan psycho-social pour qu’ils sachent comment intervenir et assister toutes ces victimes », a précisé Dieudonné Kabasonga. Dans le programme de cette session de formation, l’administrateur-coordonnateur de l’OSD a dit que les matières à développer devraient avoir trait aux normes juridiques nationales et internationales, aux preuves physiques et psychologiques de la torture, l’entretien avec une victime (comment s’approcher d’une victime, les pratiques à avoir devant elle). « *Tout ceci constitue la procédure recommandée par le Protocole d’Istanbul* », a-t-il conclu.

L.D.

MANIEMA

Plus de cinquante enfants opérés de becs de lièvre

Les interventions chirurgicales gratuites, qui se sont déroulées à l’Hôpital général de référence de Kindu et au Centre hospitalier Kitulizo, ont concerné également d’autres malformations congénitales tel que le pied bot.

Les enfants, cinquante-sept au total, ont été opérés grâce à la campagne gratuite appuyée par la première dame, Olive Lembe Kabila. Des médecins spécialistes en chirurgie sont partis de Kinshasa pour la cause, indique l’Agence congolaise de presse. Le couple présidentiel n’est pas à son premier geste de générosité à l’endroit des malades souffrant de bec de lièvre. Cette campagne est la deuxième du genre après celle organisée en 2017 sur cinquante enfants, dans les trois structures de santé de Kindu, à savoir l’Hôpital général de référence de Kindu, le Centre hospitalier Mapon et le Centre Hospitalier Kitulizo, par la même équipe de médecins chirurgiens. Pour se rendre compte du déroulement de cette campagne gratuite de chirurgie, le gouverneur par intérim de la province, Jérôme Bikenge Musimbi, a assisté à certaines opérations dans ces structures sanitaires. Dans la province du Sud-Kivu, dans le territoire de Walungu, les personnes souffrant de bec de lièvre bénéficieront aussi gratuitement des soins à l’hôpital général provincial de référence de Bukavu, a fait savoir le médecin directeur de cette structure sanitaire, le Dr Guy Mulinganya, lors de sa visite à l’hôpital Saint-Joseph de Kamanyola. Il a, par ailleurs, souligné que les soins seront gratuitement administrés par une équipe de médecins spécialistes. À Kinshasa, il est prévu aussi, au mois de juin, une campagne similaire à l’hôpital sino-congolais, dans la commune de N’djili. L’enregistrement des malades prendra fin le 30 mai. Les opérations seront faites par une équipe des médecins canadiens, en collaboration avec leurs homologues congolais.

Blandine Lusimana

VIE DES PARTIS

Wolf Kimasa exclu temporairement du Palu pour faute grave

Il est reproché au secrétaire permanent l'usurpation des attributions du congrès créant la formation politique et celles du secrétaire général.

À peine nommé secrétaire permanent et porte-parole du Parti lumumbiste unifié (Palu), Wolf Kimasa vient d'être éjecté de son poste sur une décision du secrétaire général et chef du parti, Antoine Gizenga. L'homme n'a pas eu assez de temps pour imprimer sa marque et sa vision au sein du Palu déjà gangrené par des luttes de positionnement entre ses principaux cadres en prévision de l'après Gizenga. Il se susurre dans les milieux que l'exclusion temporaire d'une année que vient d'écoper Wolf Kimasa serait un coup fourré perpétré par une clique à la solde des gens qui refusent de voir le Palu se soustraire du giron de la majorité présidentielle (MP) pour évoluer de manière autonome en tant que parti de masse nourrissant de grandes ambitions.

Tout remonte au 21 avril, lorsque l'incriminé poussa l'outrecuidance jusqu'à présenter aux cadres et militants du parti un document très critique à l'égard de la gestion actuelle du pays intitulé « Vision politique stratégique et pédagogique pour le redressement total de la gouvernance en République démocratique du Congo ». Pour l'auteur, la quête du pouvoir dont se prévaut le Palu, en synergie avec les forces politiques de gauche, est légitime dans la mesure où elle vise non seulement à remporter les élections mais aussi à diriger le gouvernement de la République. Auparavant, dans une de ses dernières sorties médiatiques, Wolf Kimasa avait ressassé sur l'éventualité pour le Palu de présenter ses candidats à tous les niveaux, y compris la présidence, quitte à requalifier le partenariat qui le lie à la plateforme présidentielle.

Wolf Kimasa qui venait de remplacer le tandem Lugi Gizenga-Adolphe Muzito éjecté pour avoir filtré avec quelques partis de l'opposition, n'a visiblement pas tiré les leçons de la



Wolf Kimasa

mise à l'écart de ces deux cadres.

En usant d'une liberté de ton, avec à la clé, des initiatives qui n'étaient pas du goût de la haute hiérarchie, il avait, par le fait même, signé son arrêt de mort. Le seul grief à sa charge se résume juste en « une usurpation des attributions du congrès et du secrétaire général » pour avoir substitué au programme statutaire le sien propre. Pour un parti qui n'a jamais officiellement coupé le cordon qui le lie à la MP cherchant à obtenir des dividendes politiques de cette alliance circonstancielle, toute prêche qui va dans le sens de remettre en cause le partenariat MP-Palu est très mal vu par ces temps qui courent.

« Wolf avait touché là où il ne fallait pas et les conséquences ne pouvaient que s'en suivre », entend-on dire. Sylvain Ngabu, premier secrétaire permanent adjoint chargé de la coordination de la commission des conseillers généraux aux questions administratives et juridiques, a été chargé d'assurer l'intérim du secrétaire permanent.

Alain Diasso

AUDIT DU FICHER ÉLECTORAL

L'OIF attend la mise en place du comité de pilotage

Dans une lettre adressée récemment à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'organisation internationale a rappelé qu'elle ne pouvait réaliser l'opération que dans une démarche transparente et inclusive impliquant la société civile et les forces politiques du pays.

Apparemment, le processus électoral semble évoluer sans anicroche. Par rapport au calendrier publié par la Céni, on est dans le bon. La loi portant répartition des sièges qui reste l'une des dernières contraintes légales à lever est en passe d'être adoptée en version définitive par les deux chambres législatives, en attendant sa promulgation censée intervenir, selon le chronogramme, d'ici au 8 mai. Avec une loi électorale déjà disponible, un fichier électoral déjà publié quoique controversé et un budget électoral libéré progressivement et une volonté affichée de respecter l'échéancier fixé par la Céni, tout porte à croire que le décor est bien planté pour les élections en décembre.

En attendant la promulgation imminente de la loi portant répartition des sièges, l'audit du fichier électoral inscrit dans le planning de ce processus comme un préalable important, se fait toujours désirer. Cette opération qui était censée débiter le 6 mai et durer trois semaines maximum, risque de retarder les échéances pour autant que le Comité de pilotage destiné à garantir la transparence des travaux n'est toujours pas mis en place. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) sur laquelle la Céni a jeté son dévolu pour auditer le fichier électoral en fait une condition sine qua non pour démarrer son travail. Dans une lettre adressée récemment à la Céni, cette institution internationale dit tou-

jours attendre la mise en place de cette structure à laquelle seraient associés tous les acteurs politiques mais aussi les partenaires techniques et financiers, avant de s'exécuter. L'OIF voudrait, en somme, réaliser cet audit dans une démarche transparente et inclusive, impliquant les différentes forces politiques (majorité et opposition), la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Autant dire que la balle se trouve présentement du côté de la Céni qui doit faire diligence pour mettre en place ce comité de pilotage devant garantir une participation inclusive, gage de transparence et de crédibilité. Pour rappel, la Céni avait déjà, au terme d'un travail de nettoyage du fichier électoral, radié 6 254 902 noms pour ne retenir que 40 287 387 personnes inscrites sur le fichier électoral. Les statistiques brandies avaient été contestées par l'opposition qui avait alors exigé un audit du fichier électoral dont les chiffres ne semblaient pas lui inspirer confiance. Ce à quoi la Céni s'est pliée en acceptant le service de l'OIF - la même qui avait audité le fichier électoral de 2015 - accusée par une certaine opposition de ne pas être un acteur réellement indépendant.

Qu'à cela ne tienne. Tout en dénonçant le faible taux d'enrôlement dans plusieurs provinces considérées comme ses bastions, l'opposition souhaite avoir « un droit de regard » et envoyer ses propres auditeurs pour s'assurer des résultats de l'opération à engager. Et, plus les choses traînent, plus cela aura des répercussions fâcheuses sur la suite du calendrier étant entendu que le 23 juin, la Céni devra normalement convoquer le corps électoral.

A.D.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTERVIEW

Rachel Mihigo : « J’aime faire des choses qui sortent de l’ordinaire »

Présidente de la Fondation Mihigo et coach international des personnes vivant avec handicap, l’ancienne Miss RDC a osé l’inimaginable en organisant un défilé de mode qui fera date à Kinshasa. En effet, les personnes avec handicap, éclopées marchant en boitant, avec des béquilles ou s’appuyant sur une prothèse, manchots et une naine ont ému le beau monde qui a assisté à la soirée «Toza Fier». Dans cette interview, elle évoque les motivations de cette initiative.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?
Rachel Mihigo (R.M.) : Je suis Rachel Mihigo, présidente de la Fondation Mihigo et coach international des personnes vivant avec handicap.

L.C.K.: Coach de personnes vivants avec handicap, c’est un métier méconnu à Kinshasa. Comment en êtes-vous arrivée là ?
R.M. : J’aime faire des choses qui sortent de l’ordinaire, je n’aime pas le déjà vu. J’aime aussi me tourner vers les personnes abandonnées, celles vers qui le regard ne se pose pas car elles sont ignorées. Il s’agit des shégués, des kuluna, des personnes handicapées, des démunis, des vulnérables, c’est vers eux que je me tourne. J’ai un sourire qui redonne de la vie. Ma joie, je ne veux pas la garder pour moi mais la donner à ceux qui ne l’ont pas. Ma meilleure façon de me sentir exister, c’est de faire exister des personnes qui pensent qu’elles n’existent



Rachel Mihigo (Photo Miss Congo)

pas. Voilà pourquoi je choisis de partager mes moments avec des personnes vivant avec handicap mais pas seulement avec elles. J’organise aussi des repas du cœur avec les shégués. Mais cela ne s’arrête pas là. Elles étaient venues désespérées, mais avec un rêve ne sachant pas qui pourrait les aider à le réaliser. Je me suis présentée dans leur vie au moment opportun. Je leur ai ouvert certaines portes. Nous sommes parties de zéro à ce qu’elles sont devenues aujourd’hui, de rien à mannequin profes-

sionnel. À leur arrivée, elles ne savaient même pas poser... Il existe des vidéos qui expliquent mieux ce que j’essaie de vous dire. Le jour du casting, je me suis dit que j’avais du travail et cela m’a pris quatre mois pour les coacher et en faire des mannequins. J’ai confiance en elles, je sais qu’elles peuvent défiler sur n’importe quelle place. Pour moi, ce sont des mannequins professionnels et je les considère comme des ambassadeurs. Ils peuvent aider d’autres dans leur condition à supprimer leurs complexes, devenir de meilleures personnes et vivre leurs rêves malgré ce que le monde pense. C’est connu et nous le savons tous, la société a une façon de regarder les personnes avec handicap, surtout au Congo.

L.C.K. : Le travail a été difficile pour arriver à ce défilé remarquable. À quoi vos protégés doivent-ils s’attendre après cet événement ?
R.M. : Ils ont défilé comme mannequin mais ce n’était pas le rêve de tout le monde. Chacun d’entre eux a une vision particulière, son rêve, et nous les aiderons à y parvenir. Il y a Parfait qui veut évoluer dans l’audiovisuel, il est en pleine formation, nous nous en occupons au niveau de la fondation. Dorcas est peintre, nous l’accompagnons. Nous voulons tous les aider,

les encadrer pour les emmener à réaliser leurs rêves. Notre action ne s’arrête pas à la soirée, elle continue. C’est le travail de toute une vie. Leur promotion va passer, il y en aura une autre et après moi, quelqu’un d’autre prendra ma place.

L.C.K. : Pourquoi avoir choisi de faire un défilé de mode et pas autre chose comme événement ?
R.M. : C’est parce que la plupart de ces personnes nous ont dit que s’il y avait un rêve auquel elles avaient renoncé, pensant que c’était impossible à faire à cause de leur condition de handicapées, c’était de devenir mannequin. Nous avons pris bonne note et après observation, nous avons vu que dans les boutiques d’habillement, les mannequins handicapés, cela n’existe pas. Vous est-il arrivé de voir des stylistes concevoir des vêtements pour des personnes qui n’ont pas de bras ? Jamais ! Leur choix est limité. Moi, je trouve bien des mannequins noirs dans des boutiques, ils ne trouvent pas toujours ce qui leur conviendrait. Celui qui n’a pas de jambes ou en manque une ne se verra proposer que des pantalons normaux, comment va-t-il faire ? Celui qui n’a pas de bras ne trouve rien que des chemises à manches longues ou à défaut va se rabattre sur des manches courtes. Il n’y a pas de vêtements conçus pour eux. C’est là que nous voulons amener le monde. Les stylistes venus de Kampala ont adapté leurs vêtements à la constitution physique de nos mannequins.

Propos recueillis par Nioni Masela

INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

La Chine de plus en plus attirée par l’Ethiopie

Plus de deux mille sept cents entreprises de l’Empire du milieu ont transféré une partie ou la totalité de leurs activités dans le pays, pendant qu’une centaine d’autres scrutent actuellement la possibilité de s’y installer rapidement.

Plus de quatre-vingts millions d’emplois industriels émigreront de la Chine à l’Afrique, une région qui bénéficie d’un regain d’intérêt des puissances économiques mondiales désireuses d’y développer des affaires ju-teuses, selon l’Agence Ecofin. L’Ethiopie est le pays africain le plus convoité actuellement par les industriels chinois, assure cette agence. « *L’Ethiopie est en train de se positionner en tant qu’usine low-cost de la Chine* », fait-elle savoir. Mieux, ce pays gagne en crédibilité sur la carte mondiale des délocalisations des industries manufacturières. Son secret repose d’abord sur ses coûts de production parmi les plus bas de la région. L’on parle de l’accès facile à une main d’œuvre de qualité et à des prix intéressants. Preuve d’une visée chinoise «longtermiste» en Ethiopie, l’Exim Bank of China a apporté la majorité des financements qui ont permis aux entreprises chinoises de construire au moins six grands parcs industriels qui sont déjà opérationnels. L’arrivée des Chinois est une véritable aubaine pour l’économie éthiopienne. En effet, cette présence industrielle chinoise pourrait avoir un effet d’accélérateur sur l’activité économique nationale. Il y a, par exemple, le Groupe chinois Huajan installé dans l’Eastern industrial zone, à Dukem, qui produit quotidiennement plus de six cents paires de chaussures en cuir. Ces produits sont exportés essentiellement vers les Etats-Unis d’Amérique pour

des marques prestigieuses comme Guess, Toms, Naturalizer et Marc Fisher, explique la source. « *Les parcs éthiopiens attirent, par ailleurs, de plus en plus d’entreprises japonaises, indiennes, indonésiennes et turques* », ajoute-t-on. Face à cette arrivée massive, plusieurs grands groupes occidentaux spécialisés, notamment dans le textile-habillement et les activités industrielles, sont en train d’opérer à leur tour des délocalisations. Le rythme rapide d’industrialisation de l’Ethiopie devrait se poursuivre avec la création prochaine de huit nouveaux parcs industriels d’ici à 2020. Le géant africain ne se contentera plus désormais du seul cliché de pays agricole de la région car, ces investissements le propulseront parmi les puissances industrielles continentales, avec un total de deux millions d’emplois attendus dans le secteur manufacturier d’ici à 2025. Le pays a attiré 4,2 milliards d’investissements directs chinois durant l’exercice 2016-2017. Cet afflux s’explique surtout par la montée de ces investissements dans le secteur manufacturier. L’on estime qu’une cinquantaine d’entreprises chinoises opère déjà dans la zone économique construite par la Chine au nord du golfe de Suez. Pour certains analystes, la Chine est en train de réussir à accélérer l’émergence économique de l’Afrique, un peu comme les Etats-Unis d’Amérique et l’Europe pour les dragons asiatiques. Le concurrent éthiopien semble bien avoir placé la barre très haut.

La RDC bientôt prête pour sa première expérience à Maluku
Beaucoup de pays de la région, dont la RDC, parient sur la mise en place des zones économiques spéciales pour relancer leur secteur agro-industriel. Une zone pilote a

vu le jour dans le pays, il y a quelques années. Le coin choisi, Maluku, n’est pas le fruit du hasard. Il s’agit d’une partie de la ville de Kinshasa (Nsele et Maluku) qui a vu naître les plus grandes industries nationales de transformation pour la plupart en état d’abandon. Cent quarante et un hectares sur deux cent quarante-quatre sont en train d’être aménagés en zone industrielle avec l’appui de la Banque mondiale. Il y est attendu l’installation de l’eau, l’électricité et la voirie dans la zone. Les entreprises intéressées bénéficieront de certaines facilités, notamment la présence d’un guichet unique pour les opérations d’importations et les taxes. Une réflexion est actuellement menée sur un paquet fiscal à accorder aux entreprises agréées. Déjà, il est fait état d’une demande croissante des entreprises impatientes de voir le projet se concrétiser enfin. Preuve d’une politique sur le long terme, une nouvelle structure a vu le jour pour le faire avancer. L’ancienne Cazes a laissé la place à l’Agence des zones économiques spéciales, qui fonctionne comme un établissement public à caractère technique et administratif. C’est un pas indispensable pour matérialiser la vision de création de nouvelles agences dans d’autres parties du pays. Les choix sont portés sur le Kongo Central, le Haut Katanga et l’Ituri dans un premier temps. Avec l’élargissement de ce concept, l’idée est de profiter d’une période de forte demande en produits alimentaires des consommateurs par le fait de l’explosion démographique.

Laurent Essolomwa

MINES

Détente entre la Gécamines et le Groupe Forrest

Un accord en cinq points met un terme définitif à un différend qui opposait les deux parties sur l’exploitation commerciale du Terril de Lubumbashi, dans le Haut-Katanga.

Un communiqué de presse confirme la signature d’un accord entre les sociétés commerciales La Générale des carrières et des mines (Gécamines) et le Groupement du Terril de Lubumbashi, une entité appartenant au Groupe Forrest. D’emblée, il s’agit d’un accord transactionnel portant sur l’exploitation commerciale du Terril de Lubumbashi. En se référant aux termes de ce document, il se dégage au moins cinq points majeurs qui méritent une attention particulière. Le point le plus important est sans aucun doute le transfert de la pleine propriété de l’usine de GTL à Gécamines. Le deuxième point est l’engagement de GTL à réparer le four de l’usine. Par rapport au troisième point, les entités du Groupe Forrest transfèrent à Gécamines leurs actions dans la société congolaise pour le traitement du Terril de Lubumbashi SAS. Au niveau des dispositions du quatrième point, la Gécamines transfère au Groupe Forrest ses actions dans GTL. Enfin, la Gécamines s’engage à payer une indemnité compensatoire à GTL. Au final, les deux partenaires se sont félicités de la conclusion de l’accord.

L.E.

INTERVIEW

Précieux Rundahindwa : « Les cheveux se cassent parce qu'ils s'abiment au niveau de l'usine capillaire »

Plusieurs Congolaises de tous les âges sont dépourvues de cheveux à la base du front à cause des mauvais traitements qu'ils leur infligent avec les défrisages, les tractions des tresses au fil ou à la main, les tissages, etc. Aussi, les cheveux naturels reviennent à la mode avec la tendance nappy mais ce n'est pas assez pour assurer leur pousse comme l'a expliqué, au Courrier de Kinshasa, l'esthéticienne. Elle propose un produit naturel à base de soya pour aider à la reconstitution de l'usine capillaire et résoudre le problème.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ? Précieux Rundahindwa (P.R.) : Je suis Précieux Rundahindwa. Je fabrique des produits cosmétiques à base de soya dont la première gamme est une révélation pour les cheveux. Elle aide à la reconstitution de l'usine capillaire, c'est une innovation, parce que cela n'a jamais existé. Sur le marché, nous avons plus de produits qui restaurent, lissent, etc. Mais l'on oublie souvent qu'avant de faire quelque chose de conséquent, il faut d'abord attaquer là où le cheveu pousse, là où il sort, à la base. L'on a remarqué que les cheveux se cassent parce que déjà, à la base, au niveau de l'usine capillaire, ils étaient abimés. Grâce au produit Soya Okapi, le mécanisme se remet en marche afin que vous ayez un résultat optimal.

L.C.K. : Soya Okapi serait-il une sorte de solution miracle contre l'alopecie ? P.R. : C'est une grande solution mais il faut que la personne qui l'applique soit persévérante. Parce que le tout n'est pas de commencer un traitement, il faut le suivre scrupuleusement, ne pas avoir des moments d'absence, un jour sur deux au lieu de le suivre correctement, quotidiennement. Il faut être une personne résistante qui va jusqu'au bout de son objectif.

L.C.K. : Quelle durée de traitement conseillez-vous pour obtenir des résultats ? P.R. : Le traitement est fonction des dégâts subis au niveau de l'usine capillaire. Qu'à cela ne tienne, le délai minimum de traitement recommandé est de six mois. L'application du traitement se fait avec les

eaux capillaires, les masques, les baumes constitués de pommades et des pulvérisations ainsi que des huiles de massage pour fabriquer diverses recettes de produits naturels.

L.C.K. : Mais votre produit semble avoir un certain coût... P.R. : Le soya est une huile précieuse que l'on récolte assez difficilement, l'on tire peu d'huile d'une grande quantité de fèves. Pour espérer tirer une quantité importante d'huile, il en faut une très grande de fèves. Le produit a un certain coût car dans le processus de la production, la filière comprend la personne qui fait le tri, celle qui moule, cela explique les prix assez élevés des produits proposés.

L.C.K. : Comment peut-on s'assurer de la bonne qualité de vos produits ? P.R. : Dans les produits Soya Okapi, il n'y a pas de pétrole. Car, les produits capillaires proposés habituellement contiennent du pétrole, c'est-à-dire la vaseline ou de l'huile de paraffine. Soya Okapi est un produit naturel apte à aider à avoir les meilleurs cheveux en assurant la reconstitution de l'usine capillaire. C'est cela la base. Une fois l'usine capillaire reconstituée, la suite du traitement concerne la germination du cheveu suivie de celui qui va assurer une meilleure pousse pour la longueur, etc.

L.C.K. : Qu'est-ce donc l'usine capillaire ? P.R. : L'usine capillaire est située en dessous du cheveu. C'est tout un mécanisme avec des cellules car le cheveu vit. Au niveau de l'hypoderme, il y a notamment les glandes sébacées et toute une forme de vie qui permet d'avoir le cheveu que nous voyons. D'ordinaire, lorsque l'on se blesse, les plaies saignent et se cicatrisent. Et au lieu de la cicatrice, la peau ne vit plus. C'est pareil avec les défrisages et les tractions des cheveux lors des tresses qui agressent la peau et quand cela cicatrise, il n'y a presque plus de pores. Nous provoquons des cicatrices dans l'usine capillaire et à cet endroit là, il n'y a plus d'échange, c'est-à-dire que l'on va vous proposer un produit qui ne va pas faire de l'effet, parce qu'il sera



Précieuse Rundahindwa présentant sa gamme de produits Soya Okapi

bloqué par la cicatrice et ne va pas entrer dans l'usine capillaire. Tandis que les massages et tous les produits Soya Okapi font que cette usine se remette en marche.

L.C.K. : Vous prônez le nappy, le retour aux cheveux naturels ? P.R. : Oui, je préfère, parce que le cheveu défrisé est déjà mort. Je préférerais que quelqu'un accepte de couper ses cheveux afin qu'il ne soit pas tenté de faire des rasta, des crochets ou toute sorte de coiffure. Car tout cela empêche de suivre le processus normal du traitement car dès que vous commencez à mettre vos rastas, l'on ne peut pas vous mettre les produits puisqu'il y a des pâtes à faire et vous cassez la chaîne du traitement. Je préconise d'avoir les cheveux coupés très courts pendant un certain temps, les miens le sont en ce moment, pour ne pas convoiter les coiffures à la mode ou faire des tresses, etc., comme cela, les produits vont bien entrer dans l'usine capillaire et le traitement sera conséquent. L.C.K. : Où prodiguez-vous tous ces soins capillaires ? P.R. : J'ai un salon de coiffure chez moi, il faut prendre rendez-vous. J'ai aussi une école qui est en activité en dehors de

mes heures de travail, entre juillet et septembre. Je consacre trois mois à apprendre aux jeunes filles la pratique du métier. Je le faisais à Bandal mais à partir de la prochaine session, je déménage pour l'UPN. Je me focalise surtout sur la beauté des cheveux et la fabrication des produits. Je ne suis pas une coach capillaire mais j'aide plutôt à la reconstitution de l'usine capillaire, parce que j'aimerais que les femmes retrouvent la beauté de leurs cheveux, cela me tient vraiment à cœur.

L.C.K. : Quelle expertise avez-vous pour concocter tous vos produits ? P.R. : Je suis esthéticienne de visage à la base. Quand je suis revenue ici à Kinshasa, je suis allée à l'Ebes pour apprendre la coiffure, c'est là que j'ai appris à faire les premières pommades. Puis, au fil du temps, en donnant cours aux jeunes filles à mon école en leur apprenant à mon tour à faire des pommades, j'ai décidé de m'y remettre. Il se fait que les produits utilisés dans tous les salons de coiffure ne sont pas congolais et même pas africains, je peux dire. Dans mon salon, j'utilise plutôt des produits de ma propre fabrication partant de ce que j'ai appris à l'Ebes et grâce à internet, j'ai pu améliorer certaines choses. Mais encore, avec la formation sur la résistance face à la concurrence étrangère organisée à Wallonie-Bruxelles, j'ai appris à mieux présenter ces produits made in Congo afin qu'ils puissent être compétitifs sur le plan international.

L.C.K. : Il y a-t-il une raison particulière à cette appellation Soya Okapi ? P.R. : Oui, c'est le Seigneur qui m'en avait donné la formule et m'a fait comprendre que tout comme l'Okapi, cet animal que l'on ne trouve qu'au Congo, les produits que je fabrique sont également uniques, ils ne se trouvent qu'ici. Autant l'Okapi a de la renommée, autant eux aussi en auront dans le monde entier grâce à leur fonction spéciale.

Propos recueillis par Nioni Masela

ASSISTANCE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Caritas Congo a mobilisé plus de 24 millions de dollars américains en 2017

L'association à but non lucratif a présenté son rapport d'activités de l'année dernière, le 3 mai à Kinshasa, par l'intermédiaire de son secrétaire exécutif, Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, en présence de ses partenaires et de la presse.

Le rapport d'activités 2017 de Caritas est articulé autour de quatre axes, conformément à son plan stratégique 2013-2017. Il s'agit notamment du renforcement du réseau Caritas en RDC afin de le rendre efficace pour se positionner en acteur de référence dans la lutte contre la pauvreté; du renforcement des capacités institutionnelles, de la compassion en action à travers la prévention et les réponses aux urgences; de la promotion du développement humain intégral et du plaidoyer pour un monde meilleur au tra-

vers de la lutte contre les causes des injustices et les inégalités. Ce travail, a fait savoir Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, a été réalisé à travers des projets mis en œuvre dont la totalité des interventions n'est pas reprise dans ce rapport annuel. Il s'est dit satisfait des réalisations de sa structure, soulignant que Caritas Congo a pu apporter de l'aide humanitaire, d'une manière générale, aux personnes vulnérables vivant en RDC, tout en insistant sur le fait que sa structure continue à mobiliser les ressources pour appuyer les réfugiés, les déplacés et tout autre groupe vulnérable. Caritas Congo, a-t-il ajouté, fait la coordination de la plate-forme des organisations non gouvernementales locales pour travailler ensemble, la main dans la main, dans le sec-



Caritas appuie les filles défavorisées du Centre Tobonga

teur humanitaire comme dans le secteur de développement pour aller de l'avant et appuyer le gouvernement de la RDC dans son grand combat contre la pauvreté. Toutefois, le secrétaire exécutif de Caritas Congo a relevé

quelques difficultés enregistrées au cours des actions menées sur le terrain. Il a cité, entre autres, l'accès à certains coins du pays, l'insécurité et le financement mis à la disposition des humanitaires. C'est ainsi que Boniface

Nakwagelewi ata Deagbo a saisi cette opportunité pour remercier tous les partenaires techniques et financiers qui continuent à faire confiance à son institution en lui apportant divers appuis. Caritas Congo est l'instrument technique chargé du social de l'Eglise catholique en RDC. Elle a été créée en 1960 et jouit d'une personnalité civile depuis 1964. Elle s'attelle à augmenter, par la réflexion et l'action, l'efficacité de la contribution de l'Eglise aux efforts de promotion intégrale de la personne et de la communauté humaine, sans exclusive, conformément à la doctrine sociale de l'Eglise. Notons que pour 2017, plus de huit millions de personnes ont bénéficié du soutien de Caritas Congo.

Blandine Lusimana

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et la Cémac finalisent leur projet de libre échange

La première réunion du comité régional de facilitation des échanges des deux institutions sous-régionales s'est achevée, le 2 mai, à Pointe-Noire, en République du Congo.

La rencontre a eu pour objectifs spécifiques, entre autres, la mise en place, au niveau régional, d'un cadre institutionnel de suivi de l'accord de facilitation des échanges de Bali (Indonésie), l'identification des actions prioritaires à mener en matière de réformes, la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces actions, la fourniture d'un appui technique aux parties prenantes. Tous les intervenants ont relevé le paradoxe entre le potentiel important en matière de commerce et d'intégration régionale, notamment la position géographique stratégique qui place l'Afrique centrale à cheval entre les autres régions du continent et les richesses des pays en matières premières de base ainsi que des écosystèmes très diversifiés, la qualité des terres arables. En effet, ces terres sont un atout pour le développement de l'agriculture industrielle à grande échelle et les multiples défis auxquels la région se trouve confrontée. Les participants à la réunion de Pointe-Noire ont aussi relevé le caractère historique de l'Accord sur la facilitation des échanges adopté en

décembre 2013, à Bali, par la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner une réduction de presque 15% du coût du commerce, ont-ils souligné. Au cours de la rencontre, la Banque africaine de développement, principal partenaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac) a annoncé la préparation d'un nouveau document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale couvrant la période 2018-2025 et l'augmentation de son soutien aux réformes en cours dans les deux communautés sous-régionales en vue de booster l'accroissement du commerce intra-régional. Dans son allocution, la secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Marie Thérèse Chantal Mfoula, a émis le vœu que la feuille de route mise en place au cours de la rencontre de Pointe-Noire permette à l'Afrique centrale d'accélérer la cadence des réformes nécessaires en matière de facilitation des échanges et d'engranger les ressources financières,

afin de renforcer le commerce intra-régional et de s'arrimer durablement au processus d'intégration continentale. Après deux jours consacrés au lancement du Comité régional de la facilitation des échanges en Afrique centrale, les participants ont procédé à la formation du personnel de la CEEAC et de la Cémac sur la facilitation de ces échanges. Situait le contexte et relevant l'importance des échanges entre Etats membres de la CEEAC, d'une part, et entre la CEEAC et le reste du monde, d'autre part, Marie Chantal Thérèse Mfoula a indiqué : « *Les lenteurs et les formalités administratives entravent le passage des marchandises à travers les frontières pour les commerçants. La facilitation des échanges, c'est-à-dire la simplification, la modernisation et l'harmonisation des processus d'exportation et d'importation, est donc devenue une question fondamentale pour le système commercial mondial* ». L'agenda de la formation a prévu des sessions sur la facilitation des échanges et ses mesures, l'environnement institutionnel de la facilitation des échanges et l'opérationnalisation de l'accord sur la facilitation des échanges, exemple de mesures à dimension régionale.

Yvette Reine Nzaba

TCHAD

La quatrième République entre en vigueur

La promulgation de la nouvelle Constitution va consacrer la refondation de la nation tchadienne, qui se veut plus ambitieuse et plus forte, a indiqué le chef de l'Etat, Idriss Deby, le 4 mai, lors de la signature de l'ordonnance portant création de la nouvelle République.

« *La nouvelle République est bâtie sur des valeurs fortes qui imposent des attitudes, des pratiques et des comportements nouveaux et vertueux* », a déclaré le chef de l'Etat tchadien, ajoutant: « *Je reconnais volontiers que de nombreuses personnes ont bâti des fortunes importantes sur la base du détournement et de la corruption. Je vous assure, mes chers compatriotes, que cette machine de l'enrichissement illicite et immoral va cesser de fonctionner quelle que soit sa marque et sa puissance* ». La nouvelle loi fondamentale, issue du forum national inclusif tenu fin mars dernier, contient plusieurs innovations dont l'allongement du mandat présidentiel de cinq à six ans renouvelable une seule fois, le passage à un « régime présidentiel intégral » qui accorde de plus grands pouvoirs au président de la République et la suppression de plusieurs institutions dont la primature.

Cette nouvelle constitution a été adoptée, le 30 avril, par les cent trente-trois députés du Mouvement patriotique du salut et des partis alliés qui dominent largement l'Assemblée nationale. Dans la foulée, le chef de l'Etat tchadien a confirmé la tenue des élections législatives et locales en novembre prochain. Dans la bataille pour le développement du Tchad, un « réaménagement s'impose pour augmenter le temps de travail », a expliqué le chef de l'Etat. « *J'ai la profonde conviction que la durée hebdomadaire de travail qui est de trente-sept heures est un luxe pour un pays comme le Tchad* », a-t-il lancé, annonçant aussi une amnistie générale pour tous les Tchadiens qui ont pris les armes contre son régime et qui sont actuellement en exil. De son côté, l'opposition dénonce « un coup d'Etat constitutionnel ». Le 16 avril, vingt-six députés de l'opposition avaient claqué les portes de l'hémicycle, promettant de boycotter les activités de l'Assemblée nationale jusqu'au vote du projet de la nouvelle Constitution. Ils protestent contre le texte ainsi que sur le mode de son adoption. Deux jours avant la promulgation de la nouvelle République, les députés de l'opposition avaient introduit un recours en annulation contre le nouveau texte, accusant le gouvernement d'avoir « une lecture spé cieuse de la procédure ». « *La légitimité de l'adoption de ce projet de loi par voie parlementaire est sujette à caution* », ont affirmé les contestataires dans leur requête. Le Conseil constitutionnel, qui sera désormais transformé en une simple chambre de la Cour suprême, selon les dispositions de la nouvelle Constitution, les a déboutés. Notons que conformément à la nouvelle Constitution qui supprime la primature, le Premier ministre Albert Pahimi Padacké et son gouvernement ont remis leur démission le 3 mai, selon un communiqué de la présidence.

Y.R. Nz.

BURKINA FASO

Plus de neuf milliards FCFA prêtés par l'Opep

Le prêt va financer partiellement le projet de construction et d'équipement d'une unité de formation et de recherche en sciences et techniques (UFR/ST) et d'une cité universitaire à l'Université de Koudougou (centre-ouest), a annoncé le ministère burkinabè de l'Economie, des finances et du développement, a-t-on appris. D'un montant de 9,408 milliards de FCFA, le prêt a été signé par le ministre délégué auprès du ministère de l'économie, des finances et du développement, Edith Yaka, et le directeur général du fonds de l'Opep pour le développement international (Ofid), Suleiman Jasir Al-Herbish. D'un coût global estimé à 18,144 milliards de FCFA, le projet est cofinancé par la Banque arabe pour le développement en Afrique, l'Ofid et le Burkina Faso. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et vise la réalisation d'un programme de modernisation et d'extension des universités nationales. Il s'agit, d'une part, de renforcer la capacité d'accueil en matière d'infrastructure universitaire, de former des cadres dans tous les domaines, de promouvoir la recherche scientifique et la vulgarisation des travaux de la recherche, de renforcer les capacités des ressources humaines et de contribuer au développement économique et social et, d'autre part, de valoriser des compétences dans tous les secteurs d'activités du Burkina Faso et d'améliorer la qualité de la formation et la consolidation de l'adéquation formation-emploi.

Noël Ndong



UNIVERSITE MARIEN NGOUABI
VICE-RECTORAT
DIRECTION DE L'INSTITUT
CONFUCIUS



COMMUNIQUE

Le Directeur de l'Institut Confucius de l'Université Marien NGOUABI, informe le public Brazzavillois en général et les apprenants de langue chinoise en particulier que les inscriptions pour l'apprentissage de cette langue ont lieu du Lundi au Vendredi de **9h00 à 14h00** et le Samedi de **9h00 à 12h00**.

Hâtez-vous de vous inscrire car les places sont limitées.

Toute personne intéressée est priée de se présenter sur le site de la Grande Bibliothèque Universitaire, en face de l'INRAP aux heures sus- indiquées.

Le secrétariat de direction reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Soyez les bienvenus

Fait à Brazzaville, le **26 AVR. 2018**

Le Directeur,



Antoine NGAKOSSO



CANAL+ : Les équipes se mobilisent pour la coupe du monde FIFA Russie 2018

Diffuseur officiel du plus grand événement footballistique international qu'est la coupe du monde FIFA Russie 2018, CANAL + international a annoncé lors d'un point de presse à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville, que ce rendez-vous majeur du ballon rond sera retransmis en direct, en qualité HD, sur ses chaînes ainsi qu'à travers un dispositif digital innovant.

CANAL + rassure ses abonnés sur le fait que toute la rédaction et les équipes de production des chaînes CANAL+SPORT se mobilisent pour couvrir cet événement. Outre la diffusion en direct de l'intégralité de la compétition en qualité HD sur les chaînes CANAL+ Sport 1 et 2 soit plus de 200 heures de direct, CANAL+ via sa page Facebook CANAL+SPORT AFRIQUE, qui totalise près de 752.000 abonnés, va livrer toutes les infos majeures sur les joueurs, les équipes et les matchs. Il s'agira d'après la chaîne, de proposer des interviews exclusives, sondages statistiques et coulisses pour immerger totalement le public dans l'ambiance de la coupe du monde et faire vivre aux abonnés cet événement comme s'ils y étaient. Un Chatbot Messenger, un blog et un compte Instagram font partie des outils digitaux conçus pour couvrir cette compétition.

Comme lors de chaque événement footballistique de cette envergure, une équipe d'experts composée d'anciens joueurs et entraîneurs, expert du ballon rond décryptera toute l'actualité de l'événement.

D'après les équipes de CANAL +, l'Afrique bénéficiera d'une attention particulière dans la couverture médiatique de cet événement planétaire. Des reportages, interviews sont prévus pour les sélections africaines notamment celle Des Lions de la Teranga du Sénégal.

Le groupe Canal+ qui compte plus de 2 millions d'abonnés sur le continent a acquis depuis 2017 les droits de diffusion de tous les matches de la Coupe du monde de football 2018 pour l'Afrique. Une diffusion en français étendue à l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception de l'Afrique du Sud et du Nigeria.

SAHEL

7,5 milliards de dollars pour le financement de 500 projets de développement

Le financement va concerner des projets agricoles dans les pays tels la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, a annoncé le directeur de l'Agence française de développement, Rémy Rioux, lors d'une réunion à New York.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'initiative Alliance Sahel lancée en juillet 2017 par la France et l'Allemagne, rejointes, entre autres, par l'Union européenne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni, le Programme des Nations unies pour le développement, la Banque mondiale, en vue de coordonner l'action des organismes en charge de financer des projets de développement dans cette région où les bandes armées et les groupes jihadistes restent très présents.

Rémy Rioux a plaidé en faveur de « l'approche territoriale » plutôt que par secteur d'activités. « Nous ne sommes pas dans une logique d'enveloppe par pays, on veut des bons projets », a-t-il précisé, annonçant la mise en place d'une plate-forme de suivi régional.

Noël Ndong

AFRIQUE DU SUD

Les autorités déterminées à éradiquer la pauvreté

L'ambassadeur d'Afrique du Sud en République du Congo, Makaringe Richard Baloyi, a indiqué le 4 mai à Brazzaville que son pays était engagé à éliminer la pauvreté. Il s'est exprimé à l'occasion de la célébration du 24e anniversaire de l'accession du pays de l'arc-en-ciel à l'indépendance.

« Nous avons travaillé durement pour réduire la pauvreté au travers des aides sociales, de l'accès aux soins et des provisions aux maisons des pauvres. Cependant, nous voulons finir la pauvreté, alors nous avons besoin de créer plus d'opportunités économiques de proximité », a déclaré Makaringe Richard Baloyi.

Le gouvernement sud-africain entend développer l'économie du pays, créer des emplois décents pour les jeunes, attirer des investissements et améliorer le système éducatif national.

Selon le diplomate sud-africain, les progrès ont été enregistrés dans la participation des Noirs et des femmes de son pays dans le développement économique. « Malgré les grandes disparités d'opportunités, nous avons une nouvelle génération émergente d'entrepreneurs, de managers, de professionnels et d'artisans noirs », a-t-il soutenu.

Après plusieurs décennies de régime



L'ambassadeur d'Afrique du Sud, Makaringe Richard Baloyi, s'adressant aux membres du gouvernement congolais et des chefs de mission diplomatique

de ségrégation raciale, l'Afrique du Sud est devenue indépendante le 27 avril 1994. Cette date marque la fin de l'Apartheid et la victoire du peuple noir, une victoire acquise au prix des sacrifices.

« Nous devons cela à la lutte des héros et des héroïnes dont les sacrifices ont contribué à la réalisation de la paix », a lancé Makaringe Richard Baloyi, ajoutant que « nous célébrons cette journée nationale dans l'année centenaire de Nel-

son Mandela, l'un de nos braves combattants de liberté et l'icône internationale de réconciliation, de liberté et de paix ».

Il estime que nonobstant les progrès réalisés, l'Afrique du Sud dispose encore d'un long chemin à parcourir en matière de développement socioéconomique. Citant le chef de l'Etat sud-africain Cyril Ramaphosa, il a signifié : « ... Nous avons encore beaucoup à faire pour construire une économie exhaustive qui

serve tout notre peuple. »

Parlant de la coopération entre son pays et le Congo, Makaringe Richard Baloyi a notifié que celle-ci portait sur la diplomatie économique à travers des secteurs parmi lesquels les communications, les mines, le tourisme, l'énergie, les transports, la forêt, l'économie numérique, l'agriculture et l'élevage, l'éducation.

Le Congo fait partie des Etats ayant œuvré pour la liberté en Afrique australe et notamment en Afrique du Sud où les Noirs étaient opprimés. En reconnaissance de l'apport des autorités congolaises dans le combat contre le régime ségrégationniste, Nelson Mandela avait effectué une visite à Brazzaville, après sa sortie de prison en 1991. Symbole du pardon, de la paix et de la réconciliation, il avait été emprisonné pendant 27 ans.

« La mort est quelque chose d'inévitable. Lorsqu'un homme a accompli ce qu'il pense être un devoir envers son peuple et son pays, il peut reposer en paix. Je crois que j'ai fait cet effort. Par conséquent, c'est pourquoi je dormirai pour l'éternité », déclarait Nelson Mandela, peu avant sa mort.

Christian Brice Elion

ZANAGA

Le député Marcel Mbani s'imprègne des problèmes de sa circonscription

L'élu du peuple est allé recueillir les doléances de ses mandants, à l'occasion d'une descente parlementaire qu'il a effectuée récemment à sa base, dans le département de la Lékoumou.

Lors de son séjour, Marcel Mbani a notamment eu des rencontres citoyennes avec sa base, visité des infrastructures sociales de Zanaga, parmi lesquelles l'hôpital de base, le Collège d'enseignement technique (CET) et le lycée de la localité. Le député a également répondu à l'invitation de la directrice Pays de l'ONG Initiative développement (ID), Agnès Rossetti. En effet, avec son programme d'agriculture et développement local au Congo, l'ID met en œuvre ses trois programmes : la réponse aux besoins de base, le renforcement de capacités des partenaires locaux et les innovations dans le secteur concerné depuis septembre à Zanaga, en partenariat avec le Comité de développement de Zanaga. Le but du projet étant de promouvoir des pratiques agro-pastorales alternatives à la chasse et la cueillette, en améliorant la sécurité alimentaire.

« L'idée est de détourner les paysans, d'une manière générale, de l'abattage extensif de la forêt, comme on le voit aujourd'hui, afin de sauver la faune, au-delà de l'environnement », souligne le rapport de mission.

S'agissant des rencontres citoyennes avec les différentes communautés, les préoccupations évoquées ont porté sur des questions d'éducation, de santé, des routes et bien d'autres. Ainsi,

« L'idée est de détourner les paysans, d'une manière générale, de l'abattage extensif de la forêt, comme on le voit aujourd'hui, afin de sauver la faune, au-delà de l'environnement »

il a été révélé, en ce qui concerne les secteurs de la santé et l'éducation, qu'en dépit des infrastructures de haute qualité, il y a un déficit de personnels soignants et enseignants, comme dans la plupart des départements.

Le village de Boukolo, victime de la crise du Pool

Répondant aux préoccupations de sa base portant, entre autres,

sur des promesses non réalisées, Marcel Mbani l'a assurée en indiquant que ce n'est pas faute de bonne foi, cela se justifie par les difficultés financières et économiques que connaît le pays.

« La fatalité ne doit pas nous arracher l'espoir. Il n'y a pas de raison que la République, à la fin, ne s'en sorte pas ou ne revienne pas à la surface », a signifié le député de Zanaga, préparant ses mandants à intégrer la pratique des travaux de terre.

« Les exemples sont légion des gens qui se créent des revenus considérables grâce à l'élevage, l'agriculture et autres métiers de mains », a-t-il exhorté.

Le député de Zanaga s'est, par ailleurs, rendu au village de Boukolo, à la frontière avec le département du Pool où il a apporté des dons et encouragé les habitants. En effet, cette localité a subi un pillage massif et systématique de la part des bandes armées venues de ce département voisin, tel en témoigne le chef de village devenu infirme après avoir reçu une balle dans le pied. La population de cette localité est aussi confrontée au problème de la route la reliant à Zanaga- poste, menacée de coupure, suite à une érosion qui s'est déclarée à 37 km du chef-lieu, dans l'axe Ingoumina-Boukolo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE RECHERCHENT DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE (CLP)

Le quotidien Les Dépêches de Brazzaville recherche des personnes qui s'engagent à collaborer dans le cadre du traitement de l'actualité dans leur zone géographique de résidence à l'intérieur du Congo, en dehors de Pointe-Noire et du Kouilou où il dispose d'une agence

Les sujets d'ordre social, économique, culturel, sportif et politique sont susceptibles d'être exploités.

Des hommes et des femmes, intéressés par cette offre, peuvent contacter la Rédaction des Dépêches de Brazzaville en appelant aux numéros 06 683 62 00/05 707 14 91 ou nous adresser un courriel motivé à l'adresse suivante : kangaleslie2006@yahoo.fr.

Nous organiserons des entretiens avec les CLP retenus en fonction de nos attentes.

La période couverte par cette offre, susceptible d'être écourtée, va du 4 au 30 mai 2018. Avec notre bienveillante amitié

La direction de la publication

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Ciras signe un accord de partenariat avec l'Université Marien-Ngouabi

Le contrat entre les deux parties a été conclu, le 4 mai, à Brazzaville.



L'échange de parapheur entre les deux signataires (Adiac)

Le document a été signé, pour le compte de l'Université Marien-Nguabi, par son recteur, le Pr Jean-Rosaire Ibara, pendant que le Centre d'informatique et de recherche de l'armée et de la sécurité (Ciras) a été représenté par son directeur général, le colonel Jérôme Iwandza. Ce partenariat permettra au Ciras de crédibiliser ses diplômes de fin de formation et la qualité de ses enseignements. « *L'université travaillera avec le centre dans le domaine de l'informatique. Que cet accord serve de modèle pour les autres centres de formation...* », a indiqué le recteur.

Interrogé après l'échange des parapheurs, le directeur général du Ciras a déclaré que son établissement est un centre d'information qui travaille pour les Forces de défense et de sécurité qui a des projets qu'il ne peut réaliser seul. « *Le centre a besoin d'un partenaire qui a l'expérience dans le domaine de la recherche et de l'enseignement* », a-t-il expliqué, avant d'ajouter : « *Le Ciras avait déjà signé un partenariat avec une université de l'étranger dont celle de Reims, en France, dans le domaine de la formation des étudiants* ».

Lydie Gisèle Oko

Le projet TIC 'Sup rentre dans sa phase finale

L'annonce a été faite le 4 mai par le manager de la société «Point of view international BV», au cours d'une audience avec le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua.

Le projet Technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement supérieur (TIC'Sup) est piloté par le gouvernement congolais, en partenariat avec les sociétés Point of view. Eco-

étudiants qui disposeront de ces ordinateurs auront assurément des bons résultats. « *Nous avons eu une rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur; dans le cadre de la digitalisation du système*

gnants. Ensuite, nous nous focaliserons sur la digitalisation et la fourniture d'autres services autour du système éducatif qui a vraiment besoin de cette transformation », a expliqué Born Solli au sortir de l'audience.

Cette rencontre, qui avait pour but de mettre en œuvre le projet TIC'Sup, constitue un pas



Les représentants des sociétés Point of view, Ecobank et Microsoft pendant l'audience/Adiac

bank et Microsoft. Il consiste, en effet, à faciliter l'intégration et l'utilisation des outils numériques, particulièrement des ordinateurs portatifs à l'Université Marien-Ngouabi.

Pour Born Solli, le manager de la société Point of view BV, les

éducatif et de la promotion de nos ordinateurs. C'est un grand programme qui va s'étaler sur plusieurs années. Dans la première partie, nous avons déjà prévu des ordinateurs que nous donnerons aux étudiants et aux ensei-

vers l'avant dans la marche vers la numérisation totale du système éducatif congolais. Quant à l'accord de mise en œuvre du projet, il a été signé par les parties concernées depuis plus d'une année.

Rude Ngoma, stagiaire

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PUBLICATION

Denis Christel Sassou N’Guesso : « Cet ouvrage est un recueil de thématiques qui touchent de plein fouet notre pays »

Après la présentation officielle de son opuscule « Ce que je crois », le président de la Fondation perspectives d’avenir (FPA) a poursuivi sa dédicace, le 4 mai à Brazzaville.

« Nous évoquons des questions d’éducation, d’employabilité des jeunes, de formation professionnelle et qualifiante ; la place et le rôle de la femme dans notre société que nous voulons moderne, les questions de citoyenneté, les anti-valeurs qui sont au cœur du débat sociétal de notre pays. Nous parlons également des questions de repli identitaire », a commenté l’auteur du document, Christel Sassou N’Guesso. Cette approche consiste, a-t-il rappelé, à faire en sorte que l’ensemble des préoccupations des Congolais soient relevées dans cet opuscule. « Pour

notre part, nous essayons d’y apporter des ébauches de réponses qui, bien sûr, ne sont pas exhaustives. Comme on dit souvent : le plus long voyage commence toujours par le premier pas, je pense qu’à travers cet ouvrage, il y a un premier pas qui est fait », souligne -t-il, précisant qu’il ne s’agit pas d’un projet de société comme l’entendent certaines personnes. Interpellé sur l’héritage que l’actuelle classe politique pourrait léguer à la jeunesse, le député élu d’Oyo a répondu que les jeunes vivent avec les défis de leur temps. D’après lui, les difficultés d’hier ne sont peut-



La séance de dédicace de « Ce que je crois »/Adiac

être pas celles d’aujourd’hui car, au fur et à mesure qu’une société avance, elle doit s’adapter aux défis de sa génération et de son époque. « Je pense que la jeunesse d’aujourd’hui est confrontée à de nouveaux dé-

fis et nous devons en trouver des solutions ou les approches de solutions. Donc, nous ne pouvons pas dire que la génération passée a déformé la jeunesse et qu’aujourd’hui nous avons besoin de la for-

mater. Je dirai simplement que nous sommes confrontés à de nouveaux défis et nous devons retrousser nos manches pour y faire face », a conclu le président de la FPA.

Parfait Wilfried Douniama

INITIATIVE « LE CONGO QUE NOUS VOULONS »

La première édition a tenu son pari

La conférence participative organisée le 2 mai, à Brazzaville, a été un véritable lieu d’échanges tel qu’en témoignent les recommandations formulées après environ quatre heures d’entretien par les organisateurs.

Initié par des jeunes congolais de divers horizons géographiques et évoluant dans plusieurs secteurs d’activité, « Le Congo que nous voulons » a réuni, à l’auditorium du ministère des Affaires étrangères, plusieurs sensibilités nationales autour de quatre thématiques. Il s’agit notamment de Education et formation ; Diversification économique, Entrepreneuriat et emploi des jeunes ; Santé, agriculture et environnement ; Réformes générales. Des thématiques développées par des sachants et des membres du gouvernement comme Anatole Collinet Makosso de l’Enseignement général, Rosalie Matondo de l’Economie forestière et Ange Aimé Wilfrid Bininga en charge de la Justice et des droits humains. Coordonnateur de l’initiative « Le Congo que nous voulons », Exau-

cé Bersol Ngambili Ibam a indiqué que cette plate-forme se veut être le rendez-vous citoyen des femmes et des hommes qui constituent les maillons essentiels du développement du Congo. « Il s’agit, ici, du Congo que nous voulons, donc de son avenir que nous devons projeter pour le bonheur et la prospérité de son peuple. Le Congo est notre patrimoine commun. Le Congo notre pays a besoin de nous. Ensemble tentons de faire de la chirurgie. Eh Oui ! La chirurgie fait mal mais elle guérit. Ce n’est que par cette chirurgie que nous apporterons une thérapeutique aux différents maux et comportements pervers souvent décriés qui minent le Congo », a-t-il souligné. Encourageant les organisateurs de cette conférence participative, le président de la Fondation perspec-

tives d’avenir (FPA), Denis Christel Sassou N’Guesso, a souligné que « Le Congo que nous voulons » est un puissant cri de ralliement et une volonté agissante. « Il s’agit de notre Congo à tous, un et indivisible ; référence est faite à tous les enfants de ce pays, sans distinction d’origine, de sexe, de conditions sociales ou d’idéologie politique », a-t-il dit.

Quelques recommandations
Concernant la première thématique sur l’éducation et formation, les organisateurs ont recommandé, entre autres, le réajustement de l’offre de formation universitaire et professionnelle en fonction du marché de l’emploi par le développement des parcours de spécialisation et de formation par alternance ; la revitalisation du partenariat école/parent pour renforcer l’impli-

cation parentale par la restauration du comité parental dans les établissements scolaires. Quant à la diversification économique, ils ont suggéré l’assainissement des finances publiques, le développement du secteur tertiaire, la réduction des importations des produits de première nécessité, l’amélioration du fonctionnement du marché du travail et l’adéquation emploi-compétence. S’agissant du sous-thème Entrepreneuriat et emploi des jeunes, les initiateurs du « Congo que nous voulons » souhaitent la création des modèles de gouvernance innovant en matière de formation et soutiennent la création des pôles de formation technique et supérieure dans le cadre des partenariats publics/privés, la valorisation de la dynamique des startups, la favorisation de l’épanouissement d’une culture entrepreneuriale en milieu urbain et rural. « Un pays qui veut devenir émergent doit

améliorer sa croissance. La diversification économique et l’entrepreneuriat demeurent des leviers essentiels et indispensables à cet objectif », ont-ils précisé. Parlant de la santé, ils ont mentionné que l’analyse de la situation sanitaire actuelle révèle des problèmes et des défis pour lesquels, le gouvernement se doit d’intensifier les interventions pour lever les goulots d’étranglement et rendre performants les soins de santé primaires en vue de s’inscrire dans la perspective des Objectifs de développement durable. C’est ainsi qu’ils ont recommandé de développer une politique sanitaire centrée sur la prévention et l’hygiène, la vulgarisation des bonnes pratiques sanitaires en milieu rural et urbain, l’installation des unités spécialisées dans la prise en charge des maladies rares, l’application des frais réduits pour des personnes handicapées dont le taux de handicap serait à déterminer. A cela, s’ajoutent l’accélération de la réhabilitation de la centrale d’achat des médicaments, la mise en place des mécanismes de gestion rationnelle et transparente des produits et équipements. « Ce défi passe également par une plus grande mobilisation de tous les acteurs du secteur de la santé et, également, ceux des secteurs connexes. Outre l’augmentation du financement de la santé, l’affectation, l’utilisation rationnelle des ressources disponibles et le partenariat public-privé, on constate un engagement accru des partenaires techniques et financiers et des autres acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique de santé publique », ont-ils souligné.



Denis Christel Sassou N’Guesso posant avec les initiateurs de « Le Congo que nous voulons »/Adiac

P.W.D.

LIVRE

Le Pr Joseph Itoua publie «Les Anciennes Monarchies congolaises»

Edité chez Publibook, l'ouvrage s'adresse à un large public de lecteurs comme à tous ceux qui désirent s'informer sur l'histoire précoloniale du Congo.

Les royaumes d'Afrique centrale comme ceux d'Afrique occidentale ont marqué profondément l'histoire du continent noir, tel qu'indiqué dans le quatrième de couverture du livre. Ils ont, en effet, développé une politique, une économie et une vie sociale décrites à la fin du Moyen Âge par les voyageurs et explorateurs européens comme des éléments constitutifs de la civilisation dont la forme la plus évoluée, pensait-on, se trouvait en Europe. Mais comment les anciennes monarchies congolaises sont-elles nées ? Comment l'autorité était-elle exercée par le monarque et par ses délégués ? De quelle manière ces monarchies ont-elles résisté et faibli au contact des peuples voisins et, plus tard, du colonisateur blanc ? Voilà quelques-unes des questions

auxquelles le présent ouvrage tente de répondre objectivement. Confrontant les documents écrits existants avec les résultats des enquêtes orales sur le terrain combien vaste de l'historien, cette étude des royaumes kongo, loango et téké s'impose comme une contribution essentielle à la connaissance du patrimoine culturel du Congo. Cet ouvrage intéressera non seulement ceux qui veulent comprendre l'histoire des organisations politiques africaines mais aussi ceux qui recherchent une présentation détaillée des organisations politiques anciennes où sont ancrées celles des monarchies congolaises, à savoir les royaumes Kongo, Loango et Téké. Il s'adresse ainsi à un large public des lecteurs, notamment historiens,



Le Pr Joseph Itoua présentant son livre (Adiac) au format PDF.

sociologues, politologues, anthropologues ou encore juristes. L'ouvrage est vendu à 19,95 euros soit environ 13 000 FCFA en version papier et 9,99 euros soit environ 6 500 FCFA en version numérique

l'École normale supérieure de l'université Marien-Ngouabi, directeur général du Patrimoine et des archives au ministère de la Culture et des arts. Sur le plan littéraire, Joseph Itoua a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels « Les Mbosi au Congo : peuple et civilisation », paru à L'Harmattan en 2006 ; « Institution traditionnelle Otweré chez les Mbosi », L'Harmattan 2010 ; « Otwere et justice chez les Mbosi », L'Harmattan, 2011 ; « Pouvoir traditionnel et société Mbosi », publié aux éditions Publibook 20011 ; « La Sape au Congo-Brazzaville, élément du patrimoine culturel immatériel », publié aux éditions Les Lettres Mouche-tées (Pointe-Noire en République du Congo). Il s'apprête à publier avant la fin de l'année, « La Part Mbosi dans la civilisation bantoue ».

Bruno Okokana

FOLKLORE

L'association Lembol valorise sa danse tradi-moderne

La présentation du nouvel album intitulé «Otweré» a fait, l'objet le 21 avril à Brazzaville, d'une grande cérémonie de danse, au cours de laquelle les membres du groupe ont aussi reçu leur nouveau matériel sonore qu'ils ont inauguré à la même occasion.

Après deux ans d'absence, l'association Lembol fait sa réapparition avec la sortie de son troisième album qui compte cinq titres : «Otweré», «Ibah», «Bouang'oyèyè», «Ngol'ekohi» et «Eyoumbou». L'ancien secrétaire général et présentateur de

l'album, Francis Akiéné Mayoké, a tenté de décortiquer la thématique des différents titres contenus dans l'opus, afin de faire comprendre au public l'essentiel du message. Selon la tradition, «Otweré» signifie justice en langue mbochi. Par cette chanson, son auteur compositeur, Francis Akiéné Mayoké, veut montrer la valeur du chant dans la justice traditionnelle. « Otweré est inspiré de l'extrait du discours du président d'honneur, recueilli au cours d'une rencontre festive. Notre

association prône la solidarité car, nous visons le développement de la contrée, tandis que Lembol est une danse tradi-moderne, créée en 1975, dans le district de Tchikapika, précisément au village Bokombo », a-t-il expliqué. On peut trouver, entres autres sous-thèmes, l'attachement du président d'honneur de cette association à son village natal Bokombo ; l'interpellation à la construction de cette localité; le rôle du juge; l'enfant, une bénédiction divine; la place de

l'homme dans la famille et dans la société ; la place du juge dans la société. La deuxième chanson, intitulée «Ibah», signifie garçon, l'homme. Ce titre fait un retour à la naissance du nouveau-né. La chanson s'ouvre par un scénario : deux femmes jouant respectivement les rôles de Ngakawe et Ngassesse sont mises aux prises. En effet, Ngakawe qui vient pour un séjour chez son frère, constate les habits du bébé étalés à l'entrée de la parcelle. Elle entre avec joie et frappe à la porte de Ngassesse pour lui demander le sexe du nouveau-né. On trouve également : l'enfant est une bénédiction divine ; la place de l'homme dans la famille et dans la société ; la place du juge dans la société. Le troisième titre «Bouang'oyèyè» (la danse est sucrée) présente l'arbre généalogique du président d'honneur de Lembol. On y trouve aussi l'histoire sur la création du village Obô ; le pseudonyme « Bouang'oyèyè » ; le nom Nianguague-Engondzo ; le pseudonyme « Ngassesse » ; le grand batteur de Lembol ; les titres des livres juridiques écrits par un éminent juriste sur le droit du licenciement au Congo ; le retour pour excès de pouvoir au Congo ; le droit de divorce au Congo ; le droit des successions au Congo ; le droit du mariage au Congo ; le droit des parcelles de terrain au Congo. «Ngol'ekohi» signifie éveil des consciences. A travers les sym-

boles du panier et le balai de justice traditionnelle, les membres de cette association veulent entraîner tous les ressortissants du village Bokombo à un retour aux sources, pour pratiquer la pêche en vidant les étangs avec le panier « lengolo ». Ils souhaitent vulgariser l'importance du balai de justice dans la société traditionnelle, valoriser la culture et faire la promotion, à travers la danse Lembol. Dans le dernier titre, «Eyoumbou» (concertation), l'association prône l'unité des filles et fils de Bokombo ainsi que le développement de ce village. L'animation se fait au moyen des instruments traditionnels et modernes. Lembol est une association socioculturelle dont la devise est Assistance-Entraide-Solidarité. C'est en même temps une danse tradi-moderne qui a, entre autres objectifs, la promotion de la culture mbochi, le développement de la contrée et la construction du village Bokombo, dans le district de Tchikapika, département de la Cuvette. Cette association compte plusieurs membres et, principalement, dans les villages des districts de Tchikapika et de Mossaka. Son bureau exécutif est dirigé par Gilbert Mboko. Elle a produit son premier album, «Ilen-dé», en 2006, et un single en 2016 intitulé «Libala». Les CD audio et audiovisuels du nouvel album, «Otweré», sont déjà en vente à Brazzaville.

Yvette Reine Nzaba



L'exhibition de la danse Lembol/Adiac

CHRONIQUE

L'importance de la diversité culturelle

Il nous souviendra que le 2 novembre 2001, l'Unesco adoptait la « Déclaration universelle sur la diversité culturelle » et l'Assemblée générale de l'ONU, dans sa résolution 57/249, lui emboîtait le pas en décembre 2002, lorsqu'elle déclara le 21 mai, « Journée mondiale pour la diversité culturelle pour le dialogue et le développement »

La diversité culturelle était déjà épinglée comme «héritage commun de l'humanité» et sa sauvegarde comme un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine. Avons-nous depuis ce temps pris la réelle mesure de la diversité culturelle et son importance?

A-t-on suffisamment compris que la diversité culturelle constitue une force motrice du développement en ce qui concerne la croissance économique et un moyen de mener une vie intellectuelle affective, morale et spirituelle mieux remplie ?

Sept conventions promeuvent la diversité culturelle et confirment l'atout incontournable qu'elle représente dans l'éradication de la pauvreté et pour le développement durable. Ces conventions internationales ont été rédigées dans le but de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel du monde, que l'on identifie assez aisément parmi, entre autres, les sites archéologiques, le patrimoine subaquatique, les collections des musées, le patrimoine immatériel reconnu tantôt à travers les traditions orales et bien d'autres formes de patrimoine...

La culture, nous le savons, a le pouvoir de transformer nos sociétés par le biais de ses nombreuses manifestations à l'instar de nos précieux monuments historiques ou musées aux pratiques traditionnelles et formes d'art contemporain. Elle joue un rôle majeur dans tous les aspects de notre vie quotidienne.

La journée du 21 mai nous incite à approfondir notre compréhension des valeurs de la diversité culturelle et à favoriser la progression des objectifs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005, qui pour mémoire sont : soutenir des systèmes durables de gouvernance de la culture ; parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et améliorer la mobilité des artistes et des professionnels de la culture ; intégrer la culture dans le développement durable ; promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Le 21 mai, rappelons-nous, sans nous en lasser, les valeurs de la diversité culturelle pour apprendre à mieux «vivre ensemble». Nous sommes tous interpellés, Etats membres des Nations unies comme société civile, pour célébrer cette journée en impliquant un grand nombre d'acteurs et de partenaires car, il y va de l'avenir de l'humanité.

Il est, en effet, vital de mieux connaître et apprécier ce que nous devons aux autres cultures et de constater la multitude des apports, leurs particularités, mais surtout leur complémentarité.

Reconnaître nos différences et admettre qu'elles fondent notre propre identité, c'est assurer la postérité et s'engager dans un futur résolument hors des conflits identitaires de tous ordres, d'où la nécessité de développer de plus en plus le dialogue interculturel, en vue de renforcer la paix, la sécurité et la stabilité au niveau mondial.

Ferréol Gassackys

ARTS MARTIAUX

Me Hubert Engambé aux commandes de l'équipe nationale de karaté



Me Hubert Engambé à la Coupe du monde de karaté, en Allemagne

Ceinture noire 5^e dan, le nouvel entraîneur et sélectionneur des Diables rouges de la discipline se dit conscient des défis qui l'attendent. Le Championnat d'Afrique et les Jeux africains de la jeunesse pointent, en effet, à l'horizon.

Me Hubert Engambé qui succède au Me Ernest Mounalet (ceinture noire 7^e dan) n'est pas nouveau dans le milieu karatéka congolais. Il a commencé la pratique de cette discipline dans les années 1980, au club Koma, à Brazzaville. Quelques années après, il a intégré l'équipe nationale kumité dans la catégorie des juniors avant de poursuivre chez les seniors. A la suite de plusieurs blessures, Me Hubert Engambé ne pouvait plus continuer les combats en kumité. Dès lors, il débute avec l'équipe kata. De nombreuses fois champion du Congo et d'Afrique centrale, il a mis fin à sa carrière d'athlète dans les années 2000 pour celle d'entraîneur. Avant que le président de la Fédéra-

tion congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) ne le nomme entraîneur et sélectionneur national, Hubert Engambé dirigeait l'équipe nationale kata.

« Quand les karatékas congolais participent à une compétition, notamment au plan continental, ils reviennent toujours, au moins, avec une médaille. Nous allons travailler de sorte à maintenir le cap », a déclaré le nouvel entraîneur des Diables rouges de karaté en remerciant le bureau exécutif de la Fécoka-Ama, pour le choix porté sur sa personne.

Me Hubert Engambé a, par ailleurs, indiqué que l'équipe nationale est déjà en chantier pour préparer le Championnat d'Afrique qui se disputera en août à Kigali, au Rwanda. Il s'agit, pour l'heure, de la préparation physique générale. Dans les jours à venir, les aspects techniques seront au programme. Les regroupements se font les mardi, jeudi et dimanche. « Nous avons fait une présélection

large pour donner la chance à tous les athlètes. Le niveau est bon mais le travail à faire ne manque pas », a-t-il souligné. Normalement, les Diables rouges devraient prendre part à l'open de Turquie, en juin, mais les moyens financiers semblent poser problèmes. La compétition est comptabilisée aux nombres des tournois dont les points sont pris en compte pour la qualification aux Jeux olympiques de Tokyo, au Japon, en 2020.

Le nouvel entraîneur sélectionneur des Diables rouges entend aussi mettre un accent particulier sur le karaté féminin, suivant le programme défini par la Fécoka-Ama. « La génération des Ndeket, Ngoténi, Youlou est passée et elle a fait ses preuves. Aujourd'hui, il y a des filles qui montent en puissance mais il leur faut encore du temps et elles ne sont pas nombreuses », a-t-il expliqué, en étant conscient qu'il sera jugé aux résultats.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 37^e et avant-dernière journée

Vendredi soir, le Paris FC recevait Nancy au Stade Charlety : un match à enjeux différents pour les deux formations ; une hypothétique place de barragiste à accrocher pour les premiers et un maintien à valider pour les seconds. Au coup d'envoi, Dylan Saint-Louis était aligné dans le couloir droit de l'attaque parisienne, retrouvant ainsi sur sa route Tobias Badila, qui tenait son habituel poste de latéral gauche.

Les deux coéquipiers en sélection nationale se sont livré un gros duel durant la rencontre, même si Saint-Louis a parfois interchangé avec son ailier gauche, comme leur demande Fabien Mercadal, l'entraîneur parisien. Tireur attiré des coups de pieds arrêtés, Saint-Louis a été actif avec un coup-franc dévié sur la barre par Jourdre (30°). Dominateurs, les Parisiens rentraient aux vestiaires avec un but d'avance (38°).

Ils manquent à plusieurs reprises de creuser l'écart, à l'image du face-à-face perdu par l'ancien Stéphanois face à Jourdre (52°).

Ballotés mais courageux, les Lorrains vont finalement égaliser par l'entremise du vétéran Hadji, entré quelques minutes auparavant. Un clin d'œil qui permet alors à Nancy d'acter son maintien, puisque Bourg-en-Bresse, son premier poursuivant, se noie simultanément à Lorient (0-6). Mais dans les ultimes secondes, les Nancéiens se replient trop lentement et laissent Badila seul face à trois Parisiens. Dont Saint-Louis qui prend la profondeur et adresse une passe décisive à Lopes, buteur en Madjer (90°+3).

Un coup de massue pour Badila, au club depuis la saison 2010 : le maintien reste à portée des Lorrains, 17e avec deux points d'avance sur Bourg-en-Bresse. Mais cette fin de match (durant lequel les « supporteurs » de l'ASNL se sont tristement illustrés en jetant une bombe agricole sur un stadier, évacué en ambulance) est la parfaite illustration de la saison de Nancy : un calvaire à boire jusqu'à la lie. Egalement à la lutte pour le maintien, Bourg-en-Bresse, qui pouvait pourtant compter sur le retour à la compétition de Kévin Koubemba, a coulé à pic en rade de Lorient. Les Merlus ont en effet collé un humiliant score de tennis aux Bressans (0-6). Qui devront donc prendre 3 points à Sochaux, lors de la 38^e journée, en espérant que Nancy perde à domicile contre Orléans. Complicé... Pour le Gazélec, la soirée n'a pas été plus agréable, puisque les Ajaciens ont pris 4 pions à Nîmes (0-4). Sans Dylan Bahamboula, resté sur le banc.

A l'inverse, Le Havre passe une bonne soirée avec un succès sur le terrain de Niort (1-0). Sans Alan Dzabana, mais avec Bevic Moussiti Oko, entré à la 81e et averti à la 87°.

Déjà assuré du maintien, Châteauroux prend un point à Orléans (1-1). Toujours privé de Yann Mabella, absent de longue date (dernière apparition le 2 février).

Victoire également pour Brest face à Quevilly (2-0). Sans Exaucé Ngassaki.

Prochaine et dernière journée vendredi prochain avec comme enjeu majeur les matchs Nancy-Orléans et Sochaux-Bourg-en-Bresse.

Camille Delourme

DISTINCTION

Wilfrid Etoka et Rachid Raissi décorés

Le président directeur général d'Eco Oil Energie et le directeur général adjoint de la LCB Bank ont été respectivement élevés aux grades de commandeur et de chevalier dans l'Ordre du mérite congolais par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, a patronné le 4 mai, à Brazzaville, la cérémonie de décoration des heureux récipiendaires. Après le rituel, Wilfrid Etoka et Rachid Raissi ont répondu aux questions de la presse. Le président directeur général d'Eco Oil Energie a remercié le chef de l'Etat pour cette marque de reconnaissance à son égard ainsi que les travailleurs de sa société pour leur soutien indéfectible. Il a appelé, en outre, les Congolais à s'investir pleinement dans les activités agricoles en vue de soutenir le processus de diversification de l'économie nationale. Par ailleurs, il a rappelé les efforts accomplis par sa so-



Les deux récipiendaires et le grand chancelier des Ordres nationaux (Adiac)

ciété dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la nature. Invité par un journaliste à s'expliquer sur la rareté des produits Eco Oil Energie sur le marché

congolais, Wilfrid Etoka a indiqué, sans coup férir, que tous les Congolais devraient cultiver des champs d'arachide et de palmiers à huile pour que sa société ait la matière première disponible

et en grande quantité. De son côté, Rachid Raissi a remercié lui aussi le président de la République pour cet honneur et cette reconnaissance à sa structure bancaire. Cette consé-

cration, a-t-il déclaré, est le fruit du travail collectif. C'est ainsi qu'il a remercié également ses collaborateurs pour leur soutien, tout en saluant les efforts que déploie LCB Bank pour être leader sur le marché congolais. Répondant à la question relative à la stratégie nationale du déploiement de la LCB Bank, Rachid Raissi a précisé qu'elle suit la logique du développement économique du Congo. La LCB Bank, a-t-il renchéri, est présente à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou, Oyo, Nkayi et Ngombé. L'ambition de leur banque, a-t-il expliqué, est de vouloir être plus proche de ses clients. A propos du leadership de son entreprise, Rachid a indiqué que LCB Bank bénéficie de son audience internationale puisqu'elle est présente dans quatre continents (Amérique, Europe, Asie, Afrique).

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

La Maison-Blanche et le 12 mai

Contrairement à l'apaisement observé dans la péninsule coréenne ces jours derniers, qui fait bondir d'espoir plusieurs capitales du monde après un rapprochement spectaculaire, le 27 avril, entre les dirigeants du Nord et du Sud, l'attention de la communauté internationale pourrait changer d'axe à la fin de cette semaine. Pour se focaliser sur la déclaration, ou plutôt la décision que prendra le président des Etats-Unis au sujet de l'accord sur le nucléaire iranien. Donald Trump pourrait justement annoncer le retrait de son pays de cet accord qu'il a promis tout simplement de déchirer, répétant à plusieurs reprises que ce texte ne sert pas les intérêts de son pays.

Est-ce un signe qui ne trompe pas ? La tournée du tout-nouveau secrétaire d'Etat américain, Mike Pompéo, en Israël, en Jordanie et

en Arabie saoudite, à la fin du mois dernier, a été perçue par les observateurs comme une démarche de Washington visant à préparer ses alliés à maintenir une pression maximale sur le régime iranien. Celui-ci a bien évidemment déjà averti qu'il n'y aura pas lieu à tenter une quelconque renégociation de cet accord arraché, faut-il le rappeler, au bout de dix années d'après tractations entre les parties.

Chez alliés américains de l'Union européenne, des voix s'élèvent pour que l'on ne donne pas un coup de pied de la fourmière, dans la mesure où tout retour en arrière dans le dossier du nucléaire iranien signifierait la rupture avec fracas du fragile équilibre obtenu sur la question depuis trois ans. La France, comme l'Allemagne dont les deux dirigeants (Emmanuel Macron et Angela Merkel) ont été reçus, tour à tour, fin avril, à la Mai-

son-Blanche par leur homologue américain n'ont pas caché leur préoccupation devant ce qui pourrait être un saut dans l'inconnu si les Etats-Unis se retirent de l'accord.

En raison de l'état désastreux à l'heure actuelle des relations entre l'Occident et la Russie, la voix de cette dernière n'a peut-être plus beaucoup de sonorité dans cette arène-là, mais l'on voit tout de même que la Fédération de Russie, comme l'Union européenne, plaide pour le maintien de l'accord avec l'Iran. On croit savoir aussi que l'Agence internationale pour l'énergie atomique, gendarme du monde en matière de contrôle des manipulations nucléaires, n'a pas jugé pertinentes les révélations des autorités israéliennes portées par le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, sur l'intention de l'Iran de se doter coûte-que-coûte de l'arme nucléaire.

Il n'empêche, au regard de ce qui vient d'être écrit plus haut, qu'un véritable dialogue de sourds est engagé autour du nucléaire iranien. Il faut craindre, dans une telle situation de blocage, que le premier bruit que l'on entendra ne soit le fracas d'un obus lancé contre l'ennemi. Dès lors en effet qu'au sein de la région du golfe les lignes de fractures sont béantes entre l'Iran et ses voisins, notamment Israël et l'Arabie saoudite ; que les Etats-Unis se montrent menaçants à l'égard d'un régime des Ayatollahs isolé mais en bons termes avec la Russie et la Turquie, le recours à la guerre n'est pas loin. Quelles en seront les conséquences éventuelles ? Sans doute le chaos partout. On voit bien, d'ailleurs, ce que sont devenus l'Afghanistan, la Syrie, la Libye et le Yémen parce que la confrontation a pris le dessus sur la concertation.

Gankama N'Siah

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

La grève a été levée

Les agents ont décidé de reprendre le travail le 7 avril, leurs revendications ayant trouvé une suite favorable.

Les revendications qui portaient sur le relèvement d'une manière échelonnée de la valeur du point d'indice de 250 à 300, les avances et le paiement des arriérés de salaires ont figuré à l'ordre du jour des travaux dirigés par le Dr Yolande Boumbo Matoumona. L'activité, a-t-elle souligné au début des travaux, devait permettre de trouver des solutions idoines aux dysfonctionnements existants, tout en prenant en compte la situation économique nationale et les orientations du ministère de la Santé et de la population sur l'amélioration de la gouvernance hospitalière. «*Notre plus grand souci est de voir la reprise pérenne des activités à l'hôpital général de Loandjili, afin de lui permettre de jouer efficacement son rôle*», a indiqué Yolande Boumbo Matoumona.

Cinq délibérations, très attendues par le personnel et la population, ont été faites aux cours des assises portant sur les audits organisationnels, fonctionnels, financiers et comptables à l'hôpital, l'adoption du plan de travail annuel budgétisé exercice 2018,

le relèvement de la valeur du point d'indice à 300 en faveur des agents décisionnaires de l'hôpital, l'adoption du plan de travail exercice 2018, l'avenant à la convention collective du 28 novembre 2018 applicable au personnel décisionnaire de l'hôpital, la tenue des commissions d'avancement paritaires des agents décisionnaires et des fonctionnaires. Pour ce qui est des arriérés des salaires, la promesse a été faite qu'ils seront payés malgré la conjoncture.

Jean Richard Loembet, délégué des travailleurs, n'a pas caché sa satisfaction. « Nous avons eu le relèvement de l'indice de manière échelonnée avec des avancements. Le comité de direction qui donne une ligne de conduite de gestion de l'hôpital, contrairement à ce qui s'est passé les années antérieures où c'était le directeur général qui imposait sa politique. Maintenant, tout vient de ce comité qui est l'instance la plus élevée dans la gestion de l'hôpital. Tout ce qui a été pris comme délibérations a un caractère imposable, quitte à la direction générale de le mettre en application. La session du comité se tient dans un contexte de crise. Pour cette année, l'indice reste à

250. Elle augmentera à 280 l'année prochaine et à 300 en 2020», a-t-il expliqué.

Satisfaction aussi du côté de Vital Evance Ebelébé, directeur général de l'hôpital de Loandjili, qui a confié : « *Il y a un service minimum qui est en train de se faire déjà. Nous pensons qu'avec ces résultats tant attendus par les agents de l'hôpital général de Loandjili, au fur et à mesure, tout le monde va se mettre au travail* ». Au cours des travaux de la session inaugurale du comité de direction, quatre documents ont aussi été examinés et adoptés. Il s'agit notamment du rapport d'activités au 31 octobre 2017, du plan de travail annuel

budgetisé exercice 2018, du projet du budget exercice 2018, du plan annuel de passation des marchés exercice 2018 et du procès verbal du comité de direction du 7 aout 2015. Par ailleurs, le comité a pris acte de l'état financier des lieux.

Félicitant les participants pour les résultats auxquels ils sont parvenus, Yolande Bongo Matoumona a souligné : *« Jose espérer que les crises récurrentes que l'hôpital général de Loandjili a connues sont désormais derrière nous. Nonobstant le contexte de crise économique actuel, il nous faudra faire preuve d'abnégation et de plus*

tion du comité de direction pour l'amélioration des performances de notre hôpital. C'est pourquoi, j'en appelle au sens de responsabilité de tous pour qu'ensemble nous relevons le défi ». La reprise du travail a été finalement confirmée au cours de l'assemblée générale des travailleurs organisée en vue de rendre compte des résultats de la session du comité de direction. L'activité a eu lieu dans la salle de conférence de l'hôpital général de Loandjili. La grève déclenchée depuis le 5 mars ayant été levée, cet établissement sanitaire devrait reprendre vie dès ce lundi.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Une vue de la salle lors de la session du comité de direction/crédit photo Adiac

HUMEUR

Les jeux de hasard détruisent les gamins !

Le phénomène prend de plus en plus des proportions inquiétantes dans nos villes, surtout celles de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le risque est de créer chez les gamins dont l'âge varie entre 8 et 13 ans un amour excessif d'argent. On les voit, toujours avec de pièces de monnaie, envahir les jeux de hasard, notamment les Jackpot, en train, semble-t-il, de tenter leur chance pour pouvoir gagner plus.

Ces jeux installés un peu partout sont bien sûr un fonds de commerce pour leurs propriétaires mais poussent les enfants au vol, par exemple. A peine une semaine, non loin du grand-marché de Pointe-Noire, une maman s'est mise à flageller son enfant surpris en train de jouer au Jackpot. Ce gamin d'environ 12 ans commençait furtivement à voler l'argent de ses parents.

Où trouve-t-on ces jeux ? C'est au niveau des débits de boisson, de nombreuses places publiques, tels que les marchés. Pendant que la mentalité des enfants est en train d'être affectée par de tels jeux, les propriétaires se frottent les mains.

Pire encore, les jeux de Jackpot poussent ces gamins à fréquenter sans pudeur les débits de boisson, au vu et au su des tenanciers de ces endroits qui refusent, pourtant, de voir leurs propres enfants les fréquenter. Certains adultes rencontrés sur place remettent même de l'argent à ces gamins pour jouer afin de se partager les dividendes avec lesquels ils rajoutent leur consommation de bière. Alors n'est-ce pas là, pousser les enfants des autres à la dépravation?

Ce qui est plus inquiétant, certains de ces gamins viennent dans ces milieux en uniforme scolaire. Si l'on ne prend pas la chose au sérieux, ces jeux de Jackpot deviendront un grand facteur d'absentéisme des gamins à l'école. Car vous les voyez concentrés, sacs scolaires au dos, pendant près d'une heure, voire même deux, en train de jouer à ces jeux.

Ceci étant, parents, soyons vigilants car notre docilité face à ce comportement des gamins est complice et destructeur. Ensemble, prenons des mesures dissuasives. Et vous propriétaires des débits de boissons qui acceptez l'installation de ces jeux dans ces milieux, commencez tout de même à limiter l'âge. Où sont les agents de l'ordre pour endiguer ce phénomène dangereux pour les gamins ?

Faustin Akono

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET

NUMÉRIQUE

SÉRIGRAPHIE

PELLICULAGE

DOS CARRÉ COLLÉ

CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Chemises à rabat

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ARTS PLASTIQUES

Des œuvres de femmes exposées au musée galerie Bassin du Congo

La cérémonie du vernissage de l'exposition des artistes réunies au sein de l'Associa tion des femmes plasticiennes du Congo (AFPC) a eu lieu le 4 mai, en présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, et du conseiller en charge de la Culture, arts et tourisme du chef de l'Etat, Lydie Pongault.

C'est sur le thème « L'évolution de la femme africaine au cours du temps » que les plasticiennes du Congo exposeront leurs œuvres jusqu'au 4 juillet, au musée galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville. Cette exposition vente des œuvres de peinture, de sculpture, de l'art batik et de la photographie est aussi un hommage spécial rendu à Tatiana Tsolo, l'une des peintres membres de cette association, décédée en février 2016. Dorénavant, lorsque ces femmes exposeront, Tatiana Tsolo à travers ses œuvres y participera.

« La cérémonie du vernissage de notre exposition est une réussite. Grâce à cette exposition, nombreux ont découvert la plupart des artistes qui n'étaient pas connues, à l'instar de la ministre du Tourisme et de l'environnement, qui a découvert les artistes de Pointe-Noire qu'elle ne connaissait pas au préalable. Dire même qu'elle est surprise de les savoir douées, alors qu'à Pointe-Noire il n'y a pas de structures d'apprentissage de la peinture comme ici à Brazzaville, où il y a l'académie des beaux-arts, l'Ecole de peinture de Poto-Poto, ... Elle a promis de nous soutenir dans différents projets. C'est le cas également avec le Centre

culturel russe de Brazzaville et l'hôtel Africa », a indiqué Ledy Kouboukoubou, présidente de l'AFPC. Ravie de découvrir les talents de ces plasticiennes congolaises, la ministre du Tourisme a déclaré: « Nous avons la grande exposi-

tion de Marcel Gotène qui n'est plus à présenter, mais nous ne connaissions pas vraiment toute cette gente féminine qui s'est lancée dans ce métier si rare, si dur; où le public n'est pas toujours au rendez-vous, où dans leur métier, c'est une infime élite qui parle en termes d'art. Aujourd'hui, je suis ravie de pouvoir mettre en lumière ce trésor, promouvoir et aider à accompagner ces artistes. J'inviterai le grand public à venir nous rejoindre ici ;

la galerie étant ouverte toute la semaine...». Arlette Soudan-Nonault a ajouté que son ministère a un partenariat avec la conservatrice Lydie Pongault, le conseiller du chef de l'état en charge de la Culture, arts et tourisme. Avec ses équipes, a dit la ministre, il y a sur la table de travail le grand musée de Kiébé-Kiébé dans le département de la Cuvette, précisément à Ngolodoua-lebain. « Je pense que nous allons poursuivre cette démarche de vulga-

risation, de valorisation, de promotion de nos artistes peintres, plasticiens et autres que nous avons découverts ici. Donc, il n'y a pas de tourisme sans art et il n'y a pas de tourisme sans culture tout simplement », a signifié la ministre en charge du Tourisme.

Les œuvres exposées

Parmi les oeuvres exposées par les artistes plasticiennes venues de Brazzaville et de Pointe-Noire, il y a, entre autres, «La passion de la peinture» (huile sur toile) et «La vie dans l'eau» (huile et collage sur toile) de Ledy Kouboukoubou ; «Aisance» (acrylique et technique mixte sur coton toile) et «Ngouria Ngouri» (huile et collage sur toile) de Jussie N'Sana ; «La pensée» (huile sur toile) et «Deux valent mieux qu'un» (huile sur toile) de Florence Mbilampassi ; «La belle époque» (huile sur toile) et «Femme sans toi» (huile sur toile) de Diane Niangoumina ; «L'importance d'un vieillard en Afrique» (huile sur toile) et «La causerie des sages dansant» (huile et collage sur toile) de Judith M'Bilampassi. Le vernissage a connu également la présence de la représentante de l'Union européenne au Congo, Saskia Land, et de la directrice générale des Arts et des lettres au ministère de la Culture et des arts, Emma Mireille Opa Elion. Notons que l'exposition est ouverte du lundi à vendredi de 9h à17h et le samedi 9h à13h.

Bruno Okokana



Photo de famille avec un échantillon des artistes (Adiac)

RÉFLEXION

Réinventer la gouvernance mondiale

Alors que les tensions entre les grandes puissances ne cessent de s'aggraver en différents points du globe sous des prétextes parfois futiles, il apparaît de façon évidente que la communauté humaine doit s'employer maintenant à réformer, ou plus précisément à réinventer, le mode de gouvernance qui lui a permis depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale d'éviter de sombrer à nouveau dans le chaos. Si elle ne le fait pas rapidement, elle risque, en effet, de se trouver confrontée à des conflits qu'elle serait incapable de gérer et qui pourraient provoquer le pire : le pire, c'est-à-dire la mort de centaines de millions d'êtres humains, la destruction de nations entières, l'accélération des dérèglements climatiques, bref des tragédies sans fin dont chacun d'entre nous, où qu'il vive, subirait les effets dévastateurs.

Il va de soi que ce qui suit ne plai-

ra pas à tout le monde, mais il vaut mieux regarder la vérité en face que de plonger sa tête dans le sable comme l'autruche de la fable afin de ne pas la voir : l'Organisation des Nations unies, qui est censée réunir autour d'une même table les quelque cent-quatre-vingt-dix pays que compte la planète afin de prévenir et gérer les conflits, est aujourd'hui dépassée par les évènements en cours ou en préparation : son Assemble générale ressemble à une foire d'empoigne dans laquelle chacun fait valoir ses idées et ses prétentions sans écouter l'autre : son Conseil de sécurité ne s'entend jamais sur les questions essentielles dont dépend pourtant la paix pour les générations à venir ; quant aux très nombreuses institutions auxquelles elle a donné naissance au fil du temps, elles sont soit pléthoriques, soit dépourvues des moyens nécessaires pour accomplir leur mission.

Comme l'avait prédit le général de Gaulle, il y a près de cinquante ans, l'ONU est devenue un « machin » ingouvernable que les « Grands » s'efforcent d'utiliser à leur profit tandis que les « Moyens » et les « Petits » tentent de se protéger des dérives de toute nature générées par ses manœuvres. Ce qui s'est passé hier en Corée, au Vietnam, en Afrique du Nord, en Afghanistan, en Irak et qui se passe aujourd'hui sous nos yeux en Syrie, en Libye, dans le Sahel, en Centrafrique ou en République démocratique du Congo démontre l'incapacité des Nations unies à préserver la paix là où elle se trouve menacée. Et dans une époque comme celle que nous vivons où le fanatisme religieux réveille les vieux démons du racisme et de l'ethnisme, de l'ultranationalisme, cette incapacité à agir porte en elle les pires déviations potentielles.

De la même façon qu'à la fin de

la Deuxième Guerre mondiale les peuples de la Terre se sont réunis pour bâtir l'ONU, leurs dirigeants présents devraient s'accorder pour réformer l'institution avant qu'il soit trop tard. Et comme les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont incapables de s'entendre pour le faire, ce sont les pays du Tiers-Monde qui, à eux seuls représentant les trois quarts de la communauté humaine, pourraient s'y employer utilement. Si l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du sud coordonnent leurs efforts dans ce sens ni les Etats-Unis, ni la Russie, ni la Chine, ni l'Inde, ni la France ne pourront s'y opposer.

Réinventer la gouvernance mondiale avant qu'il soit trop tard est certainement la meilleure bouée de sauvetage que l'homme moderne puisse utiliser pour conjurer le mauvais sort qui le guette.

Jean-Paul Pigasse